



L'après-Grand Prix

- Les médias encensent Jacques Villeneuve
- «Mon père serait fier de moi» (C10)



La Tribune

mardi

SHERBROOKE
28 octobre 1997
88e ANNÉE - No 212
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune
564-0999

15814

HORIZON 2000

Un 21e siècle sous les déchets? (D1)

Les arts



Comme du temps de La retraite de Soeur Edna... (B5)

Éducation

1165 profs opposés à la réforme Marois (A5)

Le chanoine Larouche appelle les catholiques à la vigilance (A6)

Automobile



Suzuki Esteem: une familiale bien tournée (B1)

Météo / A2

FRAIS

2

6h21

16h40



Fleurimont durcit le ton

Les «sinistrés» du secteur Dubreuil intentent un recours collectif contre la Ville de Sherbrooke



Imacom-Daguerre par René Marquis

Plus de 300 citoyens du secteur Dubreuil, à Fleurimont, ont donné le feu vert pour que soit entrepris un recours collectif contre la Ville de Sherbrooke. Six autres recommandations ont également été adoptées, hier, afin de régler la problématique du site d'enfouissement de Sherbrooke.

Michel MORIN

Fleurimont

Incommodés depuis quelques semaines par des émanations de biogaz provenant du site d'enfouissement, les citoyens du secteur Dubreuil, à Fleurimont, ont décidé d'entreprendre un recours collectif contre la Ville de Sherbrooke.

Ce recours collectif sera intenté au nom de tous les citoyens du secteur Dubreuil par Louis Roberge, un contribuable du secteur évacué au début d'octobre parce que des concentrations anormalement élevées de méthane avaient été décelées dans cette partie de la ville de Fleurimont. C'est l'avocat François Gérin qui défendra les intérêts des citoyens incommodés.

Pour ajouter à l'injure, plusieurs détecteurs de gaz ont été déclenchés, hier, dans les heures précédant l'assemblée

des citoyens. Dans certains cas, des propriétaires résidant sur les rues Baron et Aéroport ont été dérangés à trois ou quatre reprises parce que les détecteurs de gaz venaient d'entrer en action.

À la Ville de Sherbrooke, on a confirmé l'information, hier, en émettant un communiqué faisant le point sur la situation. «La Ville de Sherbrooke informe qu'elle a reçu une vingtaine d'appels, depuis 3 h a.m. aujourd'hui (hier) de résidents du secteur Dubreuil l'informant que des détecteurs de biogaz avaient sonné. La Ville de Sherbrooke rappelle l'importance de ventiler régulièrement les maisons du secteur concerné en laissant entrer de l'air frais. Soulignons que nos pompiers sont allés vérifier les maisons où l'alarme avait sonné et dans toutes ces maisons, le simple fait de ventiler la résidence a permis de rétablir la situation à la normale.»

Sauf que ce ton rassurant n'a pas obtenu d'écho chez les quelque 300 ci-

toyens rassemblés au centre communautaire Julien-Ducharme, des citoyens qui paraissent pour le moins exaspérés de la présente situation.

Les sinistrés veulent savoir

Le recours collectif sera intenté pour réclamer des dommages résultant de l'évacuation, pour des dommages à la santé des résidents du secteur et enfin pour combler la perte de valeur des propriétés à cause de la présence de biogaz dans le sous-sol du quartier.

Fort de l'appui de l'administration municipale de Fleurimont, les citoyens ont également réclamé le dépôt immédiat de tous les rapports et études concernant les biogaz colligés depuis 15 ans par la Ville de Sherbrooke.

Ils exigent aussi d'avoir en main les plans et devis des travaux qui sont projetés pour capter ces biogaz.

À la Ville de Sherbrooke et aux municipalités avoisinantes, les «citoyens sinistrés», comme l'a suggéré l'un d'eux,

réclament que des mesures immédiates soient prises pour établir un autre site d'enfouissement et pour voir à fermer, dans les plus brefs délais, le site actuel «qui est mal situé, mal géré et en tous points non conforme aux normes environnementales reconnues en cette matière». Le nouveau site d'enfouissement devrait relever d'une régie intermunicipale.

Quant à elle, la Ville de Fleurimont sera invitée à faire une étude hydrogéologique du sous-sol du secteur Dubreuil dans le but de connaître l'ampleur de la présence du biogaz. Et de concert avec la direction de la Santé publique de l'Estrie, Fleurimont sera invitée à donner un mandat à un toxicologiste pour qu'il rencontre toutes les familles exposées au biogaz afin de déterminer les atteintes à la santé.

Les citoyens en ont soupé (A2)

Pas de panique...

Ottawa (PC)

Sans perdre une seconde, le ministre des Finances, Paul Martin, a lancé un appel au calme quand les marchés boursiers se sont mis à plonger hier après-midi.

M. Martin a voulu se montrer rassurant en évoquant la bonne tenue de l'économie canadienne. «Notre situation fiscale et notre économie sont en très bonne posture (...) Nous savons tous que les marchés de l'Asie ont commencé à manifester de la volatilité. Dans le monde dans lequel nous vivons, les marchés s'influencent. Mais je crois que la situation canadienne — et aussi celle de l'Amérique du Nord — est excellente», a-t-il affirmé à sa sortie des Communions.

Il estime que c'est une «bonne chose» que les bourses nord-américaines aient cessé leurs opérations, hier, un mécanisme mis en place après le krach de 1987.

Une chute mémorable des bourses nord-américaines (B7)



Manon Jolin
nommée
Jeune
agricultrice
de l'année

Laurent GELÉ

Saint-François-Xavier-de-Brompton

Mise en nomination au titre d'agricultrice de l'année, Manon Jolin, cette jeune et dynamique éleveuse de porcs de Saint-François-Xavier-de-Brompton, a plutôt reçu le titre de Jeune agricultrice de l'année lors de la 10e édition du concours de l'Agricultrice de l'année, qui se tenait ce week-end, à Sainte-Foy.

«Je suis très contente de mon titre parce que je ne m'attendais pas du tout à gagner dans cette catégorie», raconte Mme Jolin. Les 13 autres candidates étaient toutes excellentes et chacune possédait un bagage impressionnant. Le résultat final a été très serré et cela ajoute encore plus de valeur à mon prix.

«Ce genre de compétition permet de sortir de notre isolement, continue la gagnante. Il devient possible de démontrer notre savoir-faire aux autres et je trouve ça bien agréable. Et en raison du cheminement que j'ai accompli jusqu'à maintenant, je me considérais prête à participer au concours.

Une vocation récompensée

«C'est très valorisant d'aller chercher un prix comme ça au niveau provincial et cette reconnaissance du milieu m'apporte une motivation supplémentaire afin de continuer le travail déjà amorcé», poursuit la jeune mère de trois enfants.

Organisé chaque année par la Fédération des agricultrices du Québec, le concours vise à reconnaître la participation active des femmes dans le monde agricole. Cette année, le prix d'Agricultrice de l'année a été remis à Diane Bouchard, de Saint-Pamphile, alors que Hélène Lessard, de Lorrainville, a remporté le titre de l'Agricultrice entrepreneure.

Propriétaire à parts égales avec son époux Jocelyn Saint-Laurent de la ferme Porc-saint du rang 2 de Saint-François-Xavier, depuis 1990, la jeune agricultrice âgée de 32 ans se spécialise dans l'élevage du porc, de la naissance à la pouponnière.

Fait à souligner, Manon Jolin gère presque entièrement seule l'établissement agricole, car son conjoint travaille à l'extérieur de la ferme le jour.

«Le travail d'agricultrice, dit-elle, n'est pas un métier, mais bien une véritable vocation.»

HONDA



BERLINE CIVIC LX 1998

218\$

par mois location 48 mois

tous les détails en page B3

81153

«J'ai des jeunes enfants, qu'est-ce que je fais?»

□ Avec l'hiver qui montre ses premiers signes, les consignes d'aération des maisons affectées deviennent exaspérantes

Michel MORIN
Fleurimont

«J'ai des jeunes enfants, qu'est-ce que je fais quand le détecteur se met à sonner. On nous demande d'aérer mais là, je vois la neige et le froid. Qu'est-ce qu'il nous reste à faire, à nous, aujourd'hui?»

Il s'en faudrait de peu, maintenant, pour que des tremolos n'étouffent la voix des citoyens du secteur Dubreuil, à Fleurimont. Comme Sylvain Lessard, ces citoyens en ont soupé de la présente situation.

Depuis le début du mois d'octobre, ils ont l'impression que le solage de leur résidence repose sur de la dynami-

te. Parce qu'ils ont maintenant acquis la certitude que tout le sous-sol du secteur Dubreuil renferme une quantité impressionnante de biogaz. Un biogaz qui continue de faire surface, s'infiltrant par on ne sait où et parvenant à déclencher les systèmes d'alarme.

Marcel Geoffroy, incommode la semaine dernière, a encore eu à endurer le son strident de son détecteur de gaz, hier. Les pompiers sont venus. Ou plutôt revenus. Pour aérer encore une fois la maison.

«Ouvrir cette fenêtre-là de deux pouces et cette autre de deux pouces aussi. Je commence à savoir quoi faire. Mais là, ils m'ont dit qu'ils allaient refaire toute la salle de bain du sous-sol. Parce que le solage a été cassé il y a

plusieurs années. Et que, d'après eux, le biogaz entre par là. Ça ne me coûte rien. C'est la Ville de Sherbrooke qui va payer. Mais je sais une chose, c'est que j'ai besoin de huit heures pour dormir. Et je sais que la nuit prochaine, je vais dormir huit heures», de commenter M. Geoffroy, laissant entrevoir la possibilité qu'il allait tout simplement débrancher son détecteur.

Attente de 30 minutes

Plus tôt dans la journée, Johanne Poulin, de la rue Aéroport, a également eu à conjuguer avec le son aigu de son détecteur de gaz. Et deux fois plutôt qu'une.

Elle a regagné son domicile vers 11h30, en fin de matinée. Le détecteur

était en action. Les pompiers ont été appelés. «Ils m'ont dit d'aérer. Ce que j'ai fait.»

En après-midi, nouvelle alerte. Même procédure. Appel au 911. Sauf que cette fois, les pompiers ont mis du temps à se pointer.

«Ça fait une demi-heure que j'ai appelé et ils ne sont pas encore arrivés, d'expliquer Mme Poulin à La Tribune. Je me demande pourquoi ils ne se dérangent plus.»

À la centrale d'urgence 911, la préposée affirme que plusieurs appels sont entrés en même temps. Pas tous attribuables au déclenchement des détecteurs de gaz, dit-elle. Après vérification, cette préposée dira que «Mme Poulin est la prochaine qui sera visitée.»

Simplement hier, pas moins d'une vingtaine de détecteurs ont fait entendre leur cri dans un coin ou l'autre du secteur Dubreuil.

Et selon les citoyens, le même ménage risque de se répéter encore et encore. Systématiquement, les citoyens ont promis d'informer les médias dès que la situation se présentera de nouveau. Et l'un d'eux, comme pour mettre encore plus de pression sur Fleurimont (espérant ainsi une accélération des choses à Sherbrooke), a suggéré que les citoyens du secteur Dubreuil versent dans un compte en fiducie le montant de leurs taxes municipales.

«C'est peut-être la seule façon de faire bouger les choses un peu plus vite», devait expliquer ce contribuable.

«Que Québec décrète notre secteur zone sinistrée!»

Claude PLANTE
Fleurimont

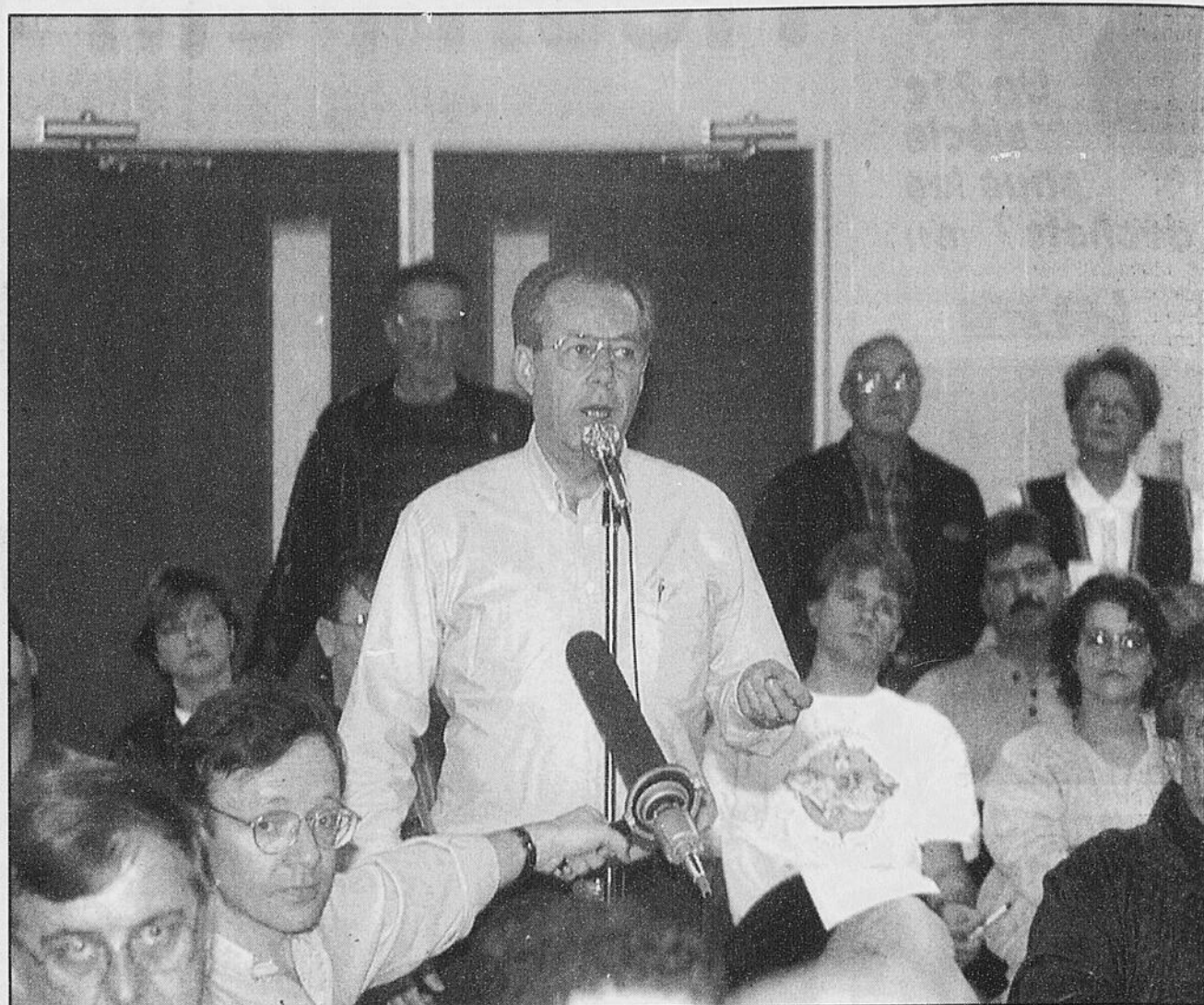
«Une solution? Je n'en vois juste une. Que le gouvernement décrète le secteur Dubreuil zone

sinistrée et qu'il achète nos maisons! Nous sommes pris entre les municipalités de Sherbrooke et Fleurimont. C'est devenu un problème politique.

«Est-ce qu'il faudra attendre une catastrophe pour faire bouger les choses? Je ne le souhaite pas, mais ça va prendre quelque chose comme une explosion pour qu'on arrive à une solution.»

Depuis que des détecteurs de biogaz se sont fait entendre encore plus fréquemment à Fleurimont près du dépôt municipal de Sherbrooke, le mot «exaspération» apparaît bien faible pour décrire ce qui vivent actuellement les résidents du théâtre d'une évacuation en septembre dernier.

Pour Clermont Devost, un retraité demeurant sur la rue Des jeunes depuis 19 ans, il ne fait pas de doute que le problème a pris une envergure exigeant l'intervention de Québec dans ce dossier.



M. Marcel Geoffroy sait très bien ce qu'il doit faire pour aérer sa maison lorsque son détecteur s'affole. Mais hier, il entendait bien le faire taire pour s'assurer un sommeil récupérateur d'au moins huit heures.

Dans sa résidence, le détecteur de biogaz s'est activé en plein cœur de l'après-midi, hier, soit en même temps et quelques heures après que plusieurs autres appareils du genre, installés pour signaler la présence de méthane, aient fait de même.

«Au lac Saint-Jean, la région a été déclarée zone sinistrée. Pourquoi pas ici? Le gouvernement devrait nous acheter et faire de ce secteur une zone inhabitable.

«Chez nous, le taux de méthane était très haut cet après-midi (hier). On ne sait pas ce qui peut arriver. Ça va faire comme dans Charlevoix, où il y a eu un accident et des morts. Il devra se produire une catastrophe pour faire bouger.

«Avec ce qui se passe, avec tous ces détecteurs qui partent tout le temps, je pense que nous sommes à faire intervenir le gouvernement. Ce n'est pas vivable. Moi, je demeure seul, mais il y a des parents avec de jeunes enfants. Ils doivent sortir de chez eux en pleine nuit pour ne pas être exposés au gaz.»

L'inquiétude grandie

M. Devost craint que tout s'envenime avec le temps froid qui s'en vient. «Là, je pense que la neige peut avoir bloqué un peu les gaz. Je ne suis pas expert, mais avec le gel et l'épaisse couche de neige qu'il va y avoir à terre, comment le gaz va pouvoir filtrer à travers le sol? Ça va sortir vis à vis où ce n'est pas gelé, vis à vis nos maisons!»

Toutes les personnes rencontrées

hier en fin d'après-midi dans ce secteur promettaient de se rendre à la rencontre d'information d'hier soir à Fleurimont.

L'un des voisins de M. Devost, Gilles Gagnon, un résident de la rue Aéroport, ne la trouve pas plus drôle. Son détecteur n'avait pas encore fonctionné, mais l'inquiétude grandissait.

«Nous ne voulons pas être une fois de plus évacués, dit ce père de famille. L'évacuation, ce n'est pas des vacances. Nous voulons rester chez nous», dit-il, visiblement l'air anxieux.

«On n'a pas fini. La solution viendra difficilement parce que c'est une question de gros sous. Il y a trop d'intervenants pour qu'on s'entende.»

loto-québec résultats

Panaco
Tirage du 97-10-27
8 9 11 12 16
22 23 37 40 43
44 47 50 52 54
58 59 62 65 68
NUMÉRO: 768458

Quatrième
Tirage du 97-10-27
3 4
747 4703

Extra
Tirage du 97-10-27
NUMÉRO: 768458

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'attribution des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

ERRATUM
Veuillez noter que dans l'annonce du 27 octobre le nombre de gagnants aurait dû se lire comme suit:

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 088 843,10 \$
5/6+	15 43 553,70 \$
5/6	291 1 796,00 \$
4/6	16 639 60,20 \$
3/6	287 315 10,00 \$

Ventes totales: 16 063 383,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000,00 \$

Tirage du 97-10-25
1 11 22 28 30 43
Numéro complémentaire: 6

MÉTÉO La Tribune

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

Victoriaville 3/-2
Thetford Mines 3/-2
Drummondville 3/-2
Lac-Mégantic 2/-4
Valcourt 2/-4
Sherbrooke 2/-4
Magog 1/-3
Coaticook 2/-4

Facteur Vent
-7

MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENREDI
2 PRÉC. 80	-4 PRÉC. 60	6 PRÉC. 40	5 PRÉC. 20	5 PRÉC. 20

QUÉBEC

Chicoutimi	Nei	3/4	Québec	Nua	3/-2
Gaspé <td>Plu <td>7/3 <td>Rimouski <td>Mei <td>3/-1</td> </td></td></td></td>	Plu <td>7/3 <td>Rimouski <td>Mei <td>3/-1</td> </td></td></td>	7/3 <td>Rimouski <td>Mei <td>3/-1</td> </td></td>	Rimouski <td>Mei <td>3/-1</td> </td>	Mei <td>3/-1</td>	3/-1
Iles-de-la-Mad. <td>Plu <td>8/2 <td>St-Georges <td>Nua <td>3/-2</td> </td></td></td></td>	Plu <td>8/2 <td>St-Georges <td>Nua <td>3/-2</td> </td></td></td>	8/2 <td>St-Georges <td>Nua <td>3/-2</td> </td></td>	St-Georges <td>Nua <td>3/-2</td> </td>	Nua <td>3/-2</td>	3/-2
La Grande <td>Var <td>2/-7 <td>Sept-Îles <td>Mei <td>3/-3</td> </td></td></td></td>	Var <td>2/-7 <td>Sept-Îles <td>Mei <td>3/-3</td> </td></td></td>	2/-7 <td>Sept-Îles <td>Mei <td>3/-3</td> </td></td>	Sept-Îles <td>Mei <td>3/-3</td> </td>	Mei <td>3/-3</td>	3/-3
Lac-St-Jean <td>Nei <td>2/4 <td>Trois-Rivières <td>Nua <td>3/-1</td> </td></td></td></td>	Nei <td>2/4 <td>Trois-Rivières <td>Nua <td>3/-1</td> </td></td></td>	2/4 <td>Trois-Rivières <td>Nua <td>3/-1</td> </td></td>	Trois-Rivières <td>Nua <td>3/-1</td> </td>	Nua <td>3/-1</td>	3/-1
Montréal <td>Nua <td>4/-1 <td>Val d'Or <td>Var <td>2/-5</td> </td></td></td></td>	Nua <td>4/-1 <td>Val d'Or <td>Var <td>2/-5</td> </td></td></td>	4/-1 <td>Val d'Or <td>Var <td>2/-5</td> </td></td>	Val d'Or <td>Var <td>2/-5</td> </td>	Var <td>2/-5</td>	2/-5

CANADA

Charlottetown	Nua	8/1	Régina	Var	4/-7
Edmonton <td>Var <td>3/5 <td>St-John's <td>Plu <td>8/4</td> </td></td></td></td>	Var <td>3/5 <td>St-John's <td>Plu <td>8/4</td> </td></td></td>	3/5 <td>St-John's <td>Plu <td>8/4</td> </td></td>	St-John's <td>Plu <td>8/4</td> </td>	Plu <td>8/4</td>	8/4
Fredericton <td>Plu <td>6/-2 <td>Toronto <td>Var <td>7/1</td> </td></td></td></td>	Plu <td>6/-2 <td>Toronto <td>Var <td>7/1</td> </td></td></td>	6/-2 <td>Toronto <td>Var <td>7/1</td> </td></td>	Toronto <td>Var <td>7/1</td> </td>	Var <td>7/1</td>	7/1
Halifax <td>Nua <td>10/3 <td>Victoria <td>Plu <td>11/7</td> </td></td></td></td>	Nua <td>10/3 <td>Victoria <td>Plu <td>11/7</td> </td></td></td>	10/3 <td>Victoria <td>Plu <td>11/7</td> </td></td>	Victoria <td>Plu <td>11/7</td> </td>	Plu <td>11/7</td>	11/7
Ottawa <td>Var <td>4/-2 <td>Winnipeg <td>Nei <td>-1/-7</td> </td></td></td></td>	Var <td>4/-2 <td>Winnipeg <td>Nei <td>-1/-7</td> </td></td></td>	4/-2 <td>Winnipeg <td>Nei <td>-1/-7</td> </td></td>	Winnipeg <td>Nei <td>-1/-7</td> </td>	Nei <td>-1/-7</td>	-1/-7

LE MONDE

Athènes	Sol	18/11	Mexico City	Nua	23/12
Beijing <td>Sol <th>12/2</th> <th>Moscou</th> <th>Nua</th> <th>-1/-6</th> </td>	Sol <th>12/2</th> <th>Moscou</th> <th>Nua</th> <th>-1/-6</th>	12/2	Moscou	Nua	-1/-6
Berlin <td>Sol <th>8/-3</th> <th>Paris</th> <th>Sol</th> <th>8/-1</th> </td>	Sol <th>8/-3</th> <th>Paris</th> <th>Sol</th> <th>8/-1</th>	8/-3	Paris	Sol	8/-1
Hong Kong <td>Nua <th>24/22</th> <th>Port-au-Prince</th> <th>Sol</th> <th>30/23</th> </td>	Nua <th>24/22</th> <th>Port-au-Prince</th> <th>Sol</th> <th>30/23</th>	24/22	Port-au-Prince	Sol	30/23
Lisbonne <td>Sol <th>23/16</th> <th>Rome</th> <th>Sol</th> <th>18/9</th> </td>	Sol <th>23/16</th> <th>Rome</th> <th>Sol</th> <th>18/9</th>	23/16	Rome	Sol	18/9
Londres <td>Var <th>7/2</th> <th>Tokyo</th> <th>Sol</th> <th>20/11</th> </td>	Var <th>7/2</th> <th>Tokyo</th> <th>Sol</th> <th>20/11</th>	7/2	Tokyo	Sol	20/11

INDICE UV
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

USA

Boston	Ven	11/6	New York	Var	13/6
Bridgeport <th>Var</th> <th>12/4</th> <th>Plattsburg</th> <th>Nei</th> <th>7/2</th>	Var	12/4	Plattsburg	Nei	7/2
Burlington <th>Nei</th> <th>7/2</th> <th>Portland</th> <th>Nei</th> <th>11/4</th>	Nei	7/2	Portland	Nei	11/4
Concord <th>Var</th> <th>9/3</th> <th>Providence</th> <th>Ven</th> <th>12/6</th>	Var	9/3	Providence	Ven	12/6
Detroit <th>Var</th> <th>10/-2</th> <th>Washington</th> <th>Sol</th> <th>15/4</th>	Var	10/-2	Washington	Sol	15/4

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Sol	34/24	La Havane	Ave	28/23
Bermudes <th>Plu</th> <th>25/23</th> <th>Martinique</th> <th>Sol</th> <th>32/25</th>	Plu	25/23	Martinique	Sol	32/25
Cancun <th>Sol</th> <th>33/21</th> <th>Myrtle Beach</th> <th>Sol</th> <th>18/7</th>	Sol	33/21	Myrtle Beach	Sol	18/7
Caracas <th>Ave</th> <th>32/25</th> <th>Montego Bay</th> <th>Sol</th> <th>33/24</th>	Ave	32/25	Montego Bay	Sol	33/24
Freeport <th>Ave</th> <th>29/23</th> <th>Orlando</th> <th>Sol</th> <th>23/13</th>	Ave	29/23	Orlando	Sol	23/13
Ft Lauderdale <th>Var</th> <th>28/19</th> <th>Puerto Plata</th> <th>Sol</th> <th>32/23</th>	Var	28/19	Puerto Plata	Sol	32/23
Honolulu <th>Sol</th> <th>31/23</th> <th>Tampa</th> <th>Sol</th> <th>24/14</th>	Sol	31/23	Tampa	Sol	24/14
Key West <th>Var</th> <th>28/24</th> <th>West Palm B</th> <th>Var</th> <th>26/17</th>	Var	28/24	West Palm B	Var	26/17

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

Aide-boulangère
Offre: 2236548
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 8,45 \$/heure, permanent, 20 heures/semaine pour débuter, polyvalente, savoir compter, expérience dans une boulangerie un atout, employeur formateur, être très disponible, travail en fin de journée
Fonctions: placer le pain dans les moules, entretien des lieux.

Installateur cheminée préfabriquée
Offre: 2234316
Lieu: Rock Forest
Salaire: 9 \$/heure pour débuter, plein temps au début, sur appel
Exigences: licence CSST exigée, grande force physique, sans vertige, débrouillard, habile manuellement, responsable
Fonctions: installer cheminée préfabriquée et poêle à bois.

Veuillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Automobile:	B-1
Arts:	B-5
Bandes dessinées:	D-4
Chez nous:	B-2
Dé:	D-5
Économie:	C-7
Louise Vézina:	D-7
Messier en liberté:	D-2
Opinions:	A-10
Petites annonces:	D-3
Sports:	C-1

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (distributeur La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,51 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 24 \$ Coût à l'abonné: 4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

ABONNEMENT par la poste: territoire immédiat 6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 9,74 \$ 159,54 \$
3 mois 80,00 \$ 5,40 \$ 5,36 \$ 91,16 \$
1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 3,48 \$ 56,98 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens ABC et de l'Union internationale de la presse catholique.
Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées est autorisé à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
goupil

Jacquot fait trop Français...

Savez-vous ce que je souhaite à Jacques Villeneuve? Que sa prochaine blonde soit une p'tite Québécoise pure laine. Il me semble que ça ferait du bien à son Québécois. Je trouve tellement qu'il sonne Français notre Jacquot.

Vous l'avez entendu commenter l'incident qui a marqué la dernière course de la saison alors que Michael Schumacher a tenté délibérément de l'entraîner en dehors de la course en provoquant une collision?

Parlant du geste de Schumacher, Jacques a tenu les propos suivants: «Heureusement, il a cassé sa voiture. Alors, c'est bien fait pour lui...»

Casser sa voiture???

C'est joli, mais ça sonne drôle à nos oreilles de Québécois, ne trouvez-vous pas?

J'imagine le p'tit bonhomme du quartier Saint-Henri, à Montréal, assis devant le téléviseur avec sa mère, et qui demande à cette dernière: «Qu'est-ce qu'y a dit Villeneuve, maman?»

«Y a dit: une chance que Schumacher a brisé son char. C'est ben bon pour lui. Y a couru après le trouble le tabarnouche!»

Effectivement, Schumacher n'a eu que ce qu'il méritait.

Maintenant que la saison est terminée, le p'tit Jacques devrait avoir tout le temps de se faire une nouvelle blonde. À la condition évidemment que la rumeur voulant que Sandrine l'ait viré, soit fondée. Ce qui semble être le cas.

Si ce l'est, je lui souhaite de tomber amoureux d'une Québécoise.

Précieux souvenirs...

Toujours au sujet de Jacques Villeneuve, plusieurs lecteurs se souviendront peut-être que son illustre père, Gilles, a déjà été co-propriétaire d'une brasserie à Rock Forest: la brasserie Gilles-Villeneuve bien sûr.

Le nouveau champion du monde de la Formule 1 était encore un gosse — c'est mon petit côté français à moi — et il n'avait à peine que huit ou neuf ans, quand son papa avait accepté de prêter son nom à une brasserie forestoise en échange de 20 pour cent des actions de celle-ci. Il était alors associé à deux autres partenaires.

La brasserie, qui était située tout près de l'actuel Centre récréatif de Rock Forest, avait fait faillite après quelques mois d'opération seulement. C'est Daniel Lapointe, des brasseries du même nom, qui s'était ensuite porté acqureur de la bâtisse, qui était vide depuis quatre mois, en 1981.

«Je me souviens que Gilles était venu pour l'ouverture. Il y avait trois brasseries qui portaient son nom au Québec et pour toutes les trois, ça n'avait pas marché», se rappelle-t-il.

En prenant possession de l'édifice de la rue Hautbois, qui doit abriter prochainement la bibliothèque municipale de Rock Forest, Daniel Lapointe se souvient avoir jeté aux poubelles plusieurs posters, fanions et trophées ayant appartenu à Gilles Villeneuve en faisant le grand ménage. «C'est bien malheureux. Avoir su ce que l'on sait maintenant...», dit-il.

L'année suivante, Gilles Villeneuve s'est tué en piste. Aujourd'hui, il y a un musée à son nom, ainsi que le circuit qui accueille le Grand Prix de Montréal. Qui plus est, son fils Jacques est champion du monde.

Pauvre Félix...

Avez-vous regardé le gala de l'ADISO dimanche soir à la télévision?

Avez-vous remarqué le titre de la chanson francophone qui s'est vu octroyer le Félix attribué de la catégorie «Chanson populaire de l'année»?

Le voici: «Father on the Go», de Kevin Parent.

Le pauvre Félix doit s'être retourné dans sa tombe...

Céline et son fantôme

René Angélil a pourtant l'habitude de penser à tout. Mais cette fois, il a royalement manqué son coup en ne déléguant personne pour accepter au nom de Céline Dion les cinq Félix qu'elle a gagnés au Gala de l'ADISO.

Après tout, Céline a remporté 25 pour cent des Félix qui étaient à l'enjeu à cette occasion.

Le couple Dion-Angélil aurait pu faire un petit effort pour éviter aux présentateurs d'avoir à repartir avec les trophées. La famille Dion est tellement nombreuse, qu'il y a sûrement un de ses membres qui aurait accepté de se sacrifier pour la plus jeune de la famille.

Ce genre de reconnaissances ne semble plus représenter autant d'attrait pour Céline Dion. On peut la comprendre. Sauf que le respect entre elle et le public québécois se doit d'être réciproque. C'est la moindre des choses.

Audet refuse de croiser le fer

Il n'y aura donc pas de débat dans l'actuelle course à la mairie de Saint-Élie-d'Orford

Michel MORIN

Saint-Élie-d'Orford

Devant le refus de Serge Audet et des membres de son équipe de participer au souper-conférence organisé par la Chambre de commerce de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville, l'événement qui devait avoir lieu ce soir est tout simplement annulé.

«À ma grande déception, nous sommes obligés d'annuler le souper-conférence parce que M. Audet a refusé d'être présent. C'est décevant parce que c'est dans notre mandat d'offrir à nos membres la chance de rencontrer les candidats, de livrer la directrice générale de l'organisme, Pauline Garand. Surtout que nous avions organisé un événement de ce genre lors de l'élection tenue à Rock Forest. Et que nous voulions faire la même chose à Saint-Élie-d'Orford. Je trouve ça plate un peu.»

De son côté, l'aspirant à la mairie de Saint-Élie-d'Orford, Serge Audet, a



Serge Audet



Richard Gingras

expliqué que lui et les membres de son équipe ont plutôt décidé de redoubler d'ardeur sur le terrain.

«Je n'abandonne pas la course à la

mairie, mais pas du tout. C'est que nous avons plutôt décidé de faire du travail de terrain. Les derniers sondages nous indiquent que nous avons encore pas mal de travail à faire, de livrer M. Audet. Nous allons nous concentrer là-dessus.»

Lui-même directeur général de la Chambre de commerce de Sherbrooke, M. Audet comprend la déception qui anime les instigateurs de ce souper-conférence. «Ils (dirigeants de la Chambre) sont déçus et je les comprends. Si la Chambre de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville a engagé des dé-

penses, nous allons la dédommager.» Richard Gingras, qui n'a appris l'annulation de l'événement qu'en fin de soirée, hier, était aussi décontenancé.

«Je trouve que c'est un manque de respect de sa part. Surtout qu'il est directeur général d'une chambre de commerce et qu'il se présente à la mairie de Saint-Élie, une ville membre de cette chambre de commerce, de questionner M. Gingras. Ça prouve au moins une chose: que Serge Audet n'est pas plus présent dans ce dossier que dans les autres.»

Imacom-Daguerre,
Claude Poulin

La neige et la pluie verglaçante sont à l'origine de plusieurs accidents de la route, hier matin, dont cette collision frontale survenue route 108 à North Hatley. La conductrice de la Mazda a subi de sérieuses blessures et a dû être conduite à l'hôpital. On ne craint toutefois pas pour sa vie.

Neige et verglas font des dégâts

Bilan: une collision frontale, des dizaines d'accidents et quelques pannes de courant

Claude PLANTE

Sherbrooke

La neige, puis le verglas et la pluie ont pris par surprise les Estriens, hier matin, provoquant des pannes de courant et des accidents, dont le plus grave est survenu à North Hatley.

La collision frontale est survenue vers 8h10 sur la route 108 entre North Hatley et Lennoxville. C'est à la suite d'une perte de contrôle d'un des deux automobilistes que les deux véhicules se sont heurtés de plein fouet.

La conductrice de la Mazda, une résidente de Lennoxville, a été plus gravement blessée et a dû être conduite à l'hôpital. On ne craint toutefois pas pour sa vie.

L'autre conducteur, à bord de la Chrysler, est un citoyen de North Hatley qui se dirigeait vers Lennoxville.

Ailleurs dans le reste de la région, les sorties de route, accrochages et pertes de contrôle survenues en matinée se comptent par dizaines.

Seulement sur le territoire de la Sûreté du Québec, on compte pas moins d'une quarantaine d'événements plus ou moins graves. Le secteur de Granby a été plus lourdement touché.

Plus près de nous, on remarque plusieurs rapports de police dans les secteurs de Coaticook, Richmond, Weston, etc. Dans la région de Sherbrooke, sept événements ont demandé l'interven-

tion des policiers.

La situation est graduellement revenue à la normale entre 11h et midi.

Du côté de la Sûreté municipale de Sherbrooke, on rapporte une dizaine d'événements. On ne signale aucun blessé. Le constat est le même à East Angus, où environ cinq événements sont à noter.

Cinq centimètres

En tout, il serait tombé environ cinq centimètres de neige à partir des petites heures de la nuit jusqu'à la fin de la matinée dans la région, rapporte-t-on à l'Aéroport de Sherbrooke.

Les précipitations, de pluie toutefois, pourraient bien nous accompagner le reste de la semaine, signale Robert Mullins, observateur météo.

Les techniciens d'Hydro-Sherbrooke ont dû aussi mettre la main à la pâte pour réparer les gâchis de Mère Nature. Deux pannes «majeures» ont privé de courant environ 6000 abonnés de son réseau.

La première panne est survenue vers 4h10 dans le secteur nord. Deux heures plus tard, le service était rétabli chez les quelques 3000 clients touchés. Un arbre s'était couché sur un fil électrique.

Dans l'est, vers 5h10, 3000 autres abonnés perdaient le courant. Cette fois, des fils ont cédé sous le poids de la neige. À 8h28, tout revenait à la normale.

Sobey's s'installe aussi à Fleurimont

François GOUGEON

Fleurimont

Lors qu'on complète les travaux de construction d'un supermarché Sobey's à la hauteur de la rue King Ouest, à Sherbrooke, voilà qu'un autre projet de même envergure se dessine de la part de la même chaîne, cette fois à l'autre extrémité de la rue King, à Fleurimont.

Aux rumeurs des dernières semaines, La Tribune a en effet obtenu confirmation, hier, que l'entreprise néo-écossaise a officiellement procédé à l'acquisition des terrains requis pour cette construction qui pourrait s'enclencher dans moins d'un an.

Au total, c'est une superficie de quelque 330 000 pieds carrés venant de cinq propriétés différentes qui ont été acquises par Sobey's, dans la portion formée par la rue King Est et le Chemin Duplessis. Les terrains ceinturent Place Fleurimont (dont le magasin Canadien Tire qui fera l'objet d'un impor-

tant investissement) et l'exercice d'acquisition représente une transaction globale de 1,6 million \$.

En comparaison, le Sobey's en construction à l'autre extrémité de la rue King Ouest occupe un terrain d'une superficie de 355 000 pieds carrés. Le bâtiment en lui-même fait 56 000 pieds carrés et on s'attend à une construction de même envergure à Fleurimont, soit un investissement d'environ 10 millions \$.

Au bureau-chef de Sobey's pour le Québec, aucun responsable n'a pu être joint, hier, pour savoir à quel moment la construction débutera. Il semblerait que ce soit avant un an mais cela n'a pu être confirmé. Chose certaine, après avoir regardé différentes options dans le quartier Est de Sherbrooke, la chaîne des Maritimes a opté pour la section King-Duplessis, à Fleurimont, en raison entre autres de l'important volume de circulation sur King Est à cet endroit, soit une moyenne de 23 000 véhicules par jour.

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

LES SUPERMARCHÉS
provigo

La Tribune

16 700\$

EN BONS D'ACHAT PROVIGO A GAGNER!

• 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 15 septembre au 13 décembre 1997

• 2 TIRAGES DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 15 décembre 1997, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:

Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune.

DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT

ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8

COUPON DE PARTICIPATION

Aucun fac-similé accepté

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

proviso La Tribune

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:

SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne)
SHERBROOKE, Provigo, 800, rue King Est, (dir. Serge Vermette)
SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Jean-François Rouleau)
SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Danny Vallières)
SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest
ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue
COATCOOK, Provigo, M. Gauthier, C. Thérien, 25, rue Wellington
LAC-MÉGANTIC, Provigo, 3560, rue Laval
LENNOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen
MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke
RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège
ROCK FOREST, Provigo, 4857 boul. Bourque, (dir. Bertrand Bilodeau)
WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges
LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke

DATES DES TIRAGES (à midi)

15 et 29 sept., 13 et 27 oct., 10 et 24 nov.
16 et 30 sept., 14 et 28 oct., 11 et 25 nov.
17 sept. et 1 oct., 15 et 29 oct., 12 et 26 nov.
18 sept. et 2 octobre, 16 et 30 oct., 13 et 27 nov.
19 sept. et 3 octobre, 17 et 31 oct., 14 et 28 nov.
20 sept. et 4 octobre, 18 oct. et 1er nov., 15 et 29 nov.
22 sept. et 6 oct., 20 oct. et 3 nov., 17 nov. et 1er déc.
23 sept. et 7 oct., 21 oct. et 4 nov., 18 nov. et 2 déc.
24 sept. et 8 oct., 22 oct. et 5 nov., 19 nov. et 3 déc.
25 sept. et 9 oct., 23 oct. et 6 nov., 20 nov. et 4 déc.
26 sept. et 10 oct., 24 oct. et 7 nov., 21 nov. et 5 déc.
27 sept. et 11 oct., 25 oct. et 8 nov., 22 nov. et 6 déc.
29 sept. et 13 oct., 27 oct. et 8 déc., 10 et 13 déc.
15 décembre 1997

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!

Tirage du 27 octobre 1997

Mme Lise Vachon de Magog

Mme Pauline Desautels-Hamel de Magog

Ces personnes gagnent chacune 75 \$ en bons d'achat Provigo



Fondation
Corps Âme et Esprit

SOUPER BÉNÉFICE

LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 1997 À 18 H

Coût du billet : 100\$ taxes incluses

sous la présidence d'honneur de
Me François Sylvestre

à
L'Hôtel Delta,
2685, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)

Pour toutes informations : (819) 563-3323



Ambiance
musicale par
huit musiciens de
l'Orchestre
symphonique de
Sherbrooke



l'humoriste
imitateur
Serge Mondor

En deuxième partie :

«Le ministre Rochon est dans sa tour d'ivoire»

Les libéraux dénoncent son acharnement à redresser les finances du Québec sur le dos des contribuables les plus vulnérables

Michel MORIN

Sherbrooke

«L'Estrée ne peut plus accepter aucune coupure dans le secteur de la santé. Assez, c'est assez. Sinon, ce ne sont plus des hôpitaux que nous aurons en région mais simplement des dispensaires. Avec trois ou quatre grabats dans le coin.»

Exaspération bien sentie chez le caucus des députés libéraux de l'Estrée en regard des coupures exercées par le ministre Jean Rochon dans le secteur de la santé. Et c'est Robert Benoit, président du caucus, qui a exprimé le désarroi de ses collègues Monique Gagnon-Tremblay, Yvon Vallières et Madeleine Bélanger.

Accompagné de sa collègue Monique Gagnon-Tremblay, Robert Benoit a vivement dénoncé l'acharnement que met le ministre de la Santé et des services sociaux à redresser une partie de la situation financière du Québec sur le dos des contribuables les plus vulnérables.

«À Magog, c'est la règle de trois qui s'applique. Trois présidents du conseil d'administration de l'hôpital (La Providence), trois directeurs généraux de l'hôpital et une rencontre entre le maire et le ministre qui n'aura duré que trois minutes et demi. Ce gouvernement est prêt à saccager notre hôpital, un hôpital bâti par une communauté

religieuse avec l'appui de notre population, de rappeler M. Benoit. Le ministre (Rochon) est dans sa tour d'ivoire. Mais ce sont les auxiliaires, les médecins et les cols bleus qui écopent. C'est rendu que plus personne ne comprend ce qui se passe.»

Les assurances livrées récemment par le ministre Rochon voulant qu'il n'y aura plus de nouvelles coupures ne réconfortent absolument pas les députés libéraux. «Parce que la preuve est faite que les coupures, une fois annoncées, prennent trois ans à se manifester sur le terrain, de soutenir M. Benoit. Mais plus personne n'acceptera, M. le ministre, que vous coupiez encore un pouce.»

À deux vitesses

Monique Gagnon-Tremblay, de son côté, craint que l'effritement des ressources allouées par l'État ne se traduise par un système de santé à deux vitesses.

«On s'en va vers une médecine à deux vitesses, une pour les riches et une autre pour les pauvres. Jamais nous n'accepterons ça. Quand une personne se fait dire qu'elle devra attendre de 10 à 15 jours avant de faire prendre une radiographie, il y a des chances qu'elle se dirige vers une clinique privée, de noter la députée de Saint-François. Si on laisse souffler les administrateurs un peu, on pourra s'en sortir en région. Mais il faut que ça arrête tout de sui-



Robert Benoit, député d'Orford, et sa collègue de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, soutiennent que l'Estrée ne peut plus assumer aucune coupure dans le domaine de la santé.

Mercredi en folie

10% à 50% de rabais sur une sélection d'articles en magasin

Un jour seulement, le mercredi 29 octobre

50% de rabais

- Sélection de robes The Work Connection et Liz Claiborne pour femmes
- Sélection de produits de soins corporels et de bain, fins de série
- Batterie 9 pièces et pièces de réassortiment «Professional» Meyer

40% de rabais

- Sélection de molletonnés Casual Connection pour femmes
- Haut molletonné côtelé Retreat pour hommes (modèle 15-9332)

30% de rabais

Pour femmes:

- Tous les hauts Basic Red
- Bas-culottes Secret (sauf les modèles de la -garantie en stock)

Pour hommes:

- Pantalons en denim, hauts et ceintures Retreat Blues
- Jeans Levi's blanchis à la pierre

Pour enfants:

- Interchangeables molletonnés Retreat pour garçons. Tailles: 4 à 18.
- Chaussures «Sneaker Street» et «Bubblegummer»

Autres:

- Toutes les lumières de Noël
- Bonbons d'Halloween

25% de rabais

Pour femmes:

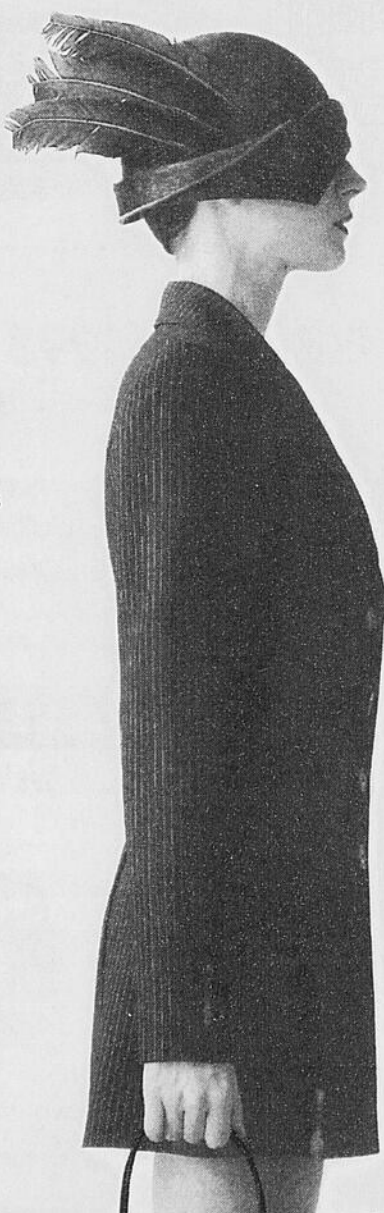
- Pulls Attitude
- Sélection de cols roulés côtelés en tons unis, à rayures ou à blocs de couleur.
- Ceintures, foulards et portefeuilles (sauf Liz Claiborne, DKNY et Calvin Klein)
- Montres Caravelle de Bulova
- Toutes les pantoufles et tenues de nuit sous licence

Pour hommes:

- Pyjamas et pantoufles (sauf Tommy Hilfiger)
- Mode sport Adidas et Nike

Pour enfants:

- Sélection d'interchangeables pour garçons et filles. Tailles: nouveau-né à 14.
- «Giga Pets» de Grand Toys



25% de rabais

Pour votre maison:

- Ensembles de couverts 20 pièces de Lagostina
- Services de vaisselle 20 pièces de Nikko
- Nappes et serviettes assorties
- Toute la literie designer dont Joseph Abboud et Jessica McClintock. La sélection varie d'un magasin à l'autre.
- Tentures, cantonnières et ferrures.
- Rideaux de douche, doublures, accessoires et tapis de bain
- Toutes les décorations et sapins de Noël

30% de rabais supplémentaire

- Sur tous les vêtements mode Casual Connection, Attitude et The Work Connection à prix déjà réduits pour femmes

20% de rabais

- Couvert 5 pièces Mikasa
- Stylos, noeuds, journal intime, agendas et articles de cuisine

10% de rabais

- Meubles de bureau à domicile
- Appareils de massage, sèche-chairs à cheveux, fers à friser, tondeuses à cheveux et taille-favos.

Jusqu'à 100\$ de rabais

- Choix de fauteuils d'appoint

Duplantie reconnaît que l'argent n'a pas suivi les plans de la réforme

Gilles FISETTE

Sherbrooke

C'est davantage de questions que de réponses, a-t-il signalé, que le directeur général de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrée, Jean-Pierre Duplantie, peut livrer lorsqu'il se penche sur l'avenir des services sociaux.

Hier soir, M. Duplantie s'est prêté à l'exercice alors qu'il était le conférencier invité des conseils d'administration du Centre Jean-Patrice Chiasson, du Centre de réadaptation de l'Estrée et du Centre jeunesse de l'Estrée qui tenaient leur séance d'information publique annuelle au cours de laquelle ces organismes ont dévoilé leur rapport annuel.

À ces gens, M. Duplantie ne pouvait que reconnaître que la restructuration des programmes et la redéfinition des plans d'action n'ont pas été suivies, faute de ressources financières, par le développement des services sociaux.

«Les économies faites dans la santé ont servi deux objectifs, jusqu'à maintenant: de l'argent a été retourné à Québec afin d'équilibrer le budget et les efforts ont été consentis pour bâtir les services sociaux sanitaires, pour les personnes âgées et les personnes en perte d'autonomie, par exemple. Mais très peu a été fait pour le développement des services sociaux», a-t-il admis.

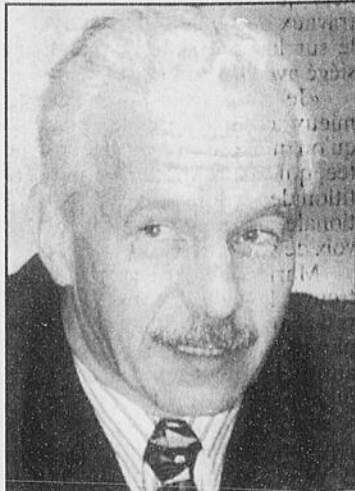
Il a ajouté que des ressources financières devaient être consacrées, au cours des deux prochaines années, au développement du secteur social.

«Il faut trouver le moyen de bâtir un service de première ligne qui est pratiquement inexistant présentement. Les services sociaux sont à toute fin pratique des services de deuxième ligne... Comment faire pour développer des services de première ligne? Doit-on le faire avec le communautaire? Doit-on aller à l'inverse de la politique des budgets globaux et obliger que certains soient réservés pour telle ou telle intervention? Comme vous voyez, j'ai davantage de questions que de réponses à vous donner...», a dit M. Duplantie.

Dans son discours, il a mis en relief les carences en prévention ou, a-t-il signalé, on prévoyait réserver 20 pour cent des ressources alors qu'on y consacre, finalement, seulement 10 pour cent.

La réforme, a noté M. Duplantie, a le mérite de l'être en sorte que, pour la première fois, l'État a identifié des problématiques et précisé des objectifs et des stratégies. Il reste le problème des ressources financières.

Enfin, M. Duplantie a expliqué que trois facteurs plaident en faveur de mandats régionaux dans les services sociaux, au détriment de mandats qui seraient confiés par MRC, par exemple. Ces trois facteurs sont le problème de la masse-critique de la population en bas de laquelle il n'y a pas suffisamment de demandes pour un service; le problème du nombre de professionnels; enfin le problème de l'administration des lois.



Jean-Pierre Duplantie

1165 enseignants sont opposés à l'avant-projet de loi sur l'éducation

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Une délégation du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie a déposé hier au bureau de la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, des pétitions regroupant 1165 noms d'enseignants qui s'opposent à l'avant-projet de loi modifiant la Loi de l'instruction publique.

«L'avant-projet de loi est à refaire selon une autre philosophie», a soutenu le président du SEE, M. Ghislain Lallier, entouré d'enseignants représentant le préscolaire, le primaire, le secondaire, la formation professionnelle et l'éducation des adultes «qui font l'école au quotidien dans l'Estrie».

Le Syndicat réclame un projet de loi qui vise à assurer les responsabilités de l'État en éducation, à garantir la primauté du projet éducatif régulier, à mieux protéger le caractère public de l'école, de même qu'à garantir la qualité des services éducatifs ainsi qu'à promouvoir l'égalité des chances et la réussite éducative.

Sujets d'inquiétude

Le SEE trouve dans l'avant-projet de loi plusieurs raisons de s'inquiéter de l'avenir de l'école publique, dit le président. «Ainsi, en minimisant le rôle de l'État au profit d'une survalorisation des particularismes locaux, on pourrait assister à l'éclatement du système scolaire.»

L'avant-projet se propose en effet de confier désormais à chaque commission scolaire le pouvoir de déroger au régime pédagogique national pour favoriser la mise en place de projets éducatifs particuliers. De plus, chaque école pourrait décider de la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire. «Ces deux dispositions contiennent à elles seules exactement ce qu'il faut pour favoriser la multiplication des écoles sélectives.

«De plus chaque école se retrouverait à la merci des modes plus ou moins passagères qui, tantôt, veulent qu'on augmente le temps alloué aux matières de base, tantôt préconisent un renforcement de l'anglais, tantôt ne jurent que par l'informatique. Dans ces conditions, on peut difficilement imaginer qu'une cohérence pourrait subsister dans le système d'éducation.» Le Syndicat soutient donc que le projet éducatif national doit avoir priorité sur les projets éducatifs particuliers et qu'il faut assurer l'existence d'un curriculum commun pour l'ensemble de toutes les écoles.

Le Syndicat juge par ailleurs tout à fait irréaliste de penser que le conseil d'établissement peut réellement exercer l'ensemble des pouvoirs qu'on veut lui donner, que ce soit en matière de pédagogie ou en matière de gestion des budgets, d'équipements et de personnel.

Marie Malavoy cherche à y voir plus clair

Sherbrooke (MR)

La députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, a demandé des éclaircissements aux représentants des enseignants venus la rencontrer hier à son bureau, pour demander une révision de l'avant-projet de loi modifiant la Loi de l'instruction publique.

Mme Malavoy avoue que n'étant pas membre de la commission de l'éducation, au gouvernement, les détails du projet de loi ne lui sont pas aussi familiers que ne le sont, par exemple, les travaux de la commission ayant travaillé sur la sécurité du revenu, où elle a siégé avec Louise Harel.

«Je veux me faire éclairer pour mieux comprendre le point de vue qu'on me présente», déclare la députée, qui assure qu'elle va déposer la pétition des enseignants à l'Assemblée nationale, un député devant être le porte-voix de son comté, dit-elle.

Marie Malavoy, au premier regard, trouve les enseignants «un peu sévères», car, à son avis, certains aspects des projets de la ministre de l'Éducation auxquels elle s'est davantage attardée lui apparaissent valables. «Par exemple, je suis d'accord avec la réforme du curriculum proposé par Mme Marois.»

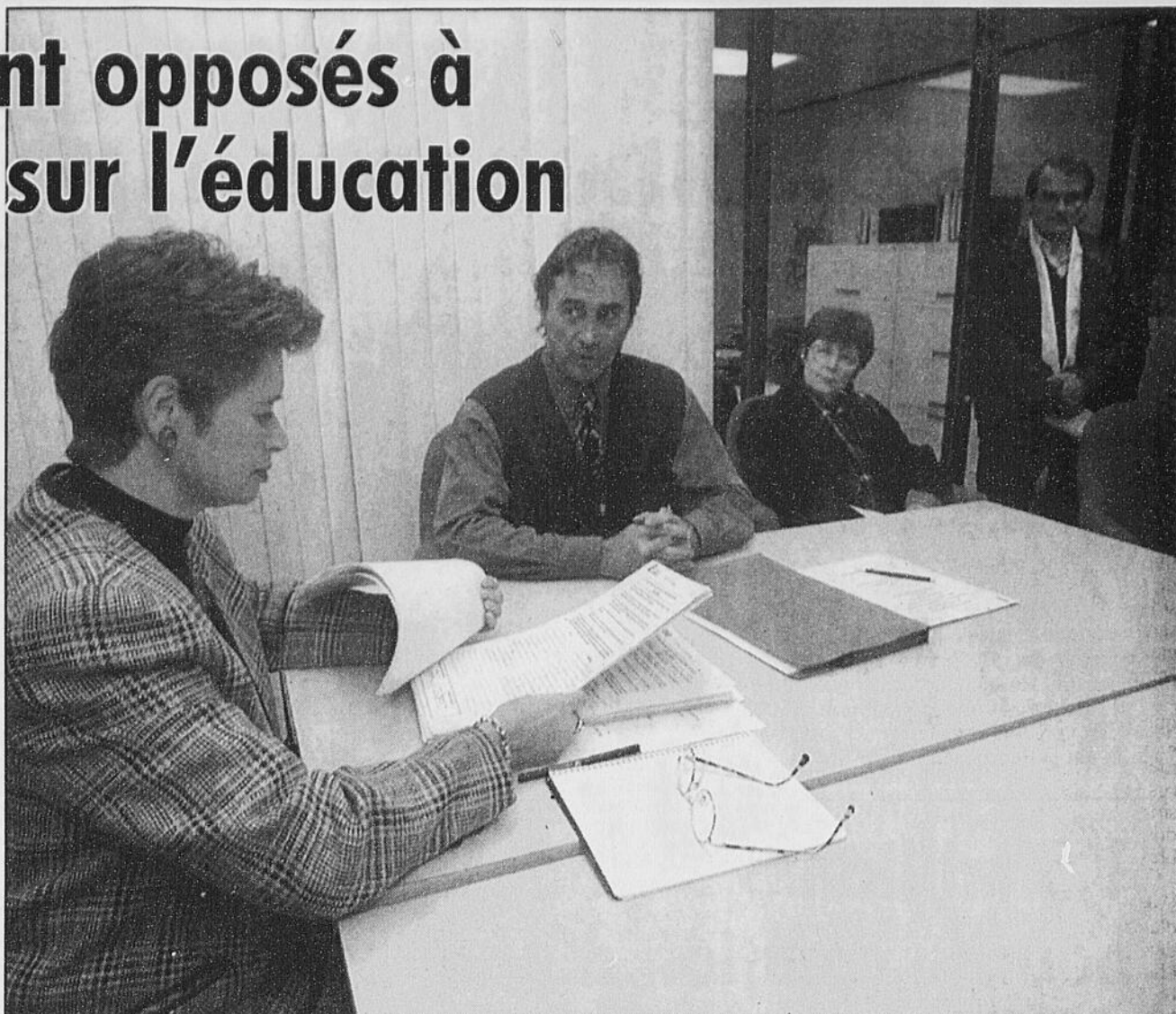
Elle ajoute qu'elle n'en est pas à une étape de prise de position, mais elle se propose de discuter avec ses collègues du gouvernement des avis émis par les enseignants «dans des lieux de débats, comme au caucus ou dans des comités où je suis appelée à travailler».

Selon lui, il serait plus réaliste de laisser au ministère de l'Éducation le soin de définir les grandes orientations en éducation ainsi que le curriculum commun de toutes les écoles. Il serait souhaitable de laisser à la commission scolaire ses responsabilités en ce qui touche la gestion du personnel et des équipements, la répartition des ressources entre les écoles et les modalités d'application du régime pédagogique.

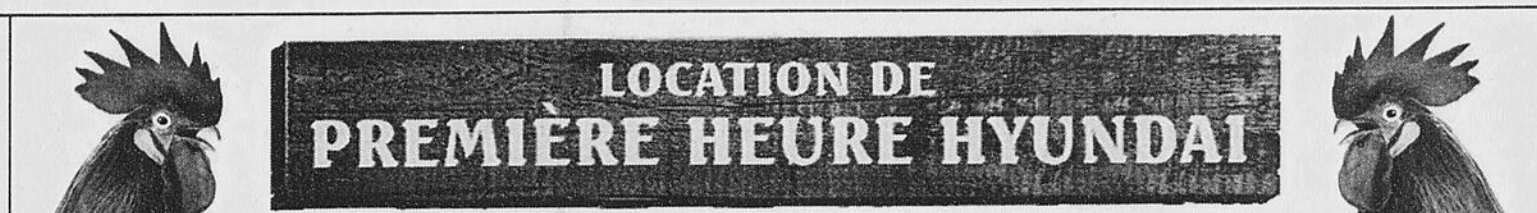
Responsabilités

De plus, le Syndicat estime qu'il faut laisser au personnel les responsabilités qui relèvent de sa compétence et pour lesquelles il a été formé. Enfin, selon lui le conseil d'établissement devrait se voir confier la responsabilité de favoriser l'information, les échanges et la coordination entre les élèves, les parents, le personnel de l'école et la communauté locale ainsi que la participation des parents à l'éducation de leurs enfants et à leur réussite scolaire.

«Aucun chambardement de pouvoirs ne permettra d'améliorer la qualité de l'éducation et la réussite du plus grand nombre si le gouvernement ne fournit pas à l'école les moyens, c'est-à-dire les ressources humaines et financières nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes et des adultes», a exprimé Ghislain Lallier.



Une délégation du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, menée par Ghislain Lallier, président du SEE, a rencontré la députée Marie Malavoy hier soir pour lui expliquer les raisons pour lesquelles ils sont en désaccord avec l'avant-projet de loi modifiant la Loi de l'instruction publique.



Une Hyundai 1998 À la bonne heure !

LOUEZ UNE **ACCENT 1998** À PARTIR DE SEULEMENT **168\$*** PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE SEULEMENT **850\$***

ACCENT L À PARTIR DE 11 295\$**
PRIX DU « MEILLEUR ACHAT »
DU MAGAZINE CARGUIDE
DEUX ANNÉES DE SUITE.

OPTIONS DE LOCATION

Comptant	Mensuelle (48 mois)
0 \$	189 \$
1 260 \$	158 \$
1 690 \$	148 \$

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Assistance routière de 3 ans/60 000 km



LOUEZ UNE **ELANTRA 1998** À PARTIR DE SEULEMENT **198\$*** PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE SEULEMENT **850\$***

ELANTRA GL À PARTIR DE 14 295\$**
PRIX DU « MEILLEUR ACHAT »
DE CETTE ANNÉE DE CONSUMERS DIGEST.

OPTIONS DE LOCATION

Comptant	Mensuelle (48 mois)
0 \$	218 \$
1 260 \$	188 \$
1 690 \$	178 \$

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Assistance routière de 3 ans/60 000 km

IL EST ENCORE TEMPS DE « FAIRE UNE BONNE AFFAIRE » SUR LES MODÈLES 1997.

Sonata 1997 PDSF 16 995\$*** OU LOUEZ À PARTIR DE 238\$ PAR MOIS/48 MOIS AVEC COMPTANT DE 1250\$ **Tiburon 1997** PDSF 17 595\$*** OU LOUEZ À PARTIR DE 238\$ PAR MOIS/48 MOIS AVEC COMPTANT DE 1395\$



« SA QUALITÉ SE COMPARE À CELLE DES JAPONAISES. »
Hamilton Spectator

1,8%
FINANCEMENT
DISPONIBLE
SUR CERTAINS
MODÈLES 1997*

HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE



CHAMPIONNE 1997
DES COURSES SUR ROUTE
PRO-ENDUROSÉRIES

« MEILLEUR NOUVEAU COUPÉ SPORT. »
Association des journalistes
automobile du Canada

*Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada seulement. Offre d'une durée limitée seulement, avec livraison d'ici au 31 octobre 1997, sur les modèles neufs Accent L 3 portes 1998, PDSF à partir de 11 295 \$, Elantra GL berline 1998, PDSF à partir de 14 295 \$, Sonata 1997, PDSF à partir de 16 995 \$, Tiburon 1997, PDSF à partir de 17 595 \$. Taux d'intérêt annuels de 8,75 % / 7,2 % / 7,72 % / 7,72 %, 168 \$ / 198 \$ / 238 \$ / 238 \$ par mois pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 8064 \$ / 9504 \$ / 11 424 \$ / 11 424 \$ sur approbation de crédit. Option d'achat : 5111 \$ / 6888 \$ / 7999 \$ / 8618 \$. Versement initial de 850 \$ / 850 \$ / 1250 \$ / 1395 \$ ou échange équivalent en sus de la première mensualité et d'un dépôt de sécurité de 200 \$ / 250 \$ / 300 \$ / 300 \$. Kilométrage annuel de 20 000 km, 8 c par kilomètre additionnel. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. **PDSF de l'Accent L 3 portes 1998 à partir de 11 295 \$. PDSF de l'Elantra GL berline 1998 à partir de 14 295 \$. PDSF de la Sonata 1997 à partir de 16 995 \$. PDSF de la Tiburon 1997 à partir de 17 595 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente et de location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada seulement. Financement de 1,8 % disponible sur certains modèles 1997 sélectionnés uniquement. Exemple de financement : 10 000 \$ à 1,8 % par année équivaut à 425 \$ par mois pour 24 mois. Coût de financement de 200 \$ pour une obligation totale de 10 200 \$. Tous les détails chez le concessionnaire.

Valois Hyundai
125 boul. Lemire ouest
Drummondville 478-8148

Hyundai Sherbrooke
4242 boul. Bourque
Rock Forest 562-1700

Magog Hyundai
430 boul. Bourque
Omerville 868-0010

81140

Un média incontournable

LaTribune rejoint

81% des foyers ayant au moins deux véhicules automobiles



Les écoles juives et musulmanes fleurissent pendant que les institutions scolaires catholiques sont menacées de disparaître

Le chanoine Larouche sonne le réveil

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Les Juifs ont leurs écoles, les Musulmans auront tôt ou tard les leurs, mais les gouvernements, provincial et fédéral, voudraient dépouiller les catholiques de leurs écoles? Le chanoine Achille Larouche, qui craint la disparition de l'enseignement religieux, considère la farce un peu grosse!

Le Ralliement des parents catholiques du Québec, par la voix du chanoine, proteste contre le projet d'abroger l'article 93 de la Constitution canadienne. Le Ralliement et le Centre d'information national poursuivent actuellement le gouvernement provincial, à qui ils reprochent la loi 109, qui

demande à Ottawa l'abrogation de l'article 93.

«Nous allons passer en Cour supérieure à Montréal le 1er décembre», rappelle le chanoine Larouche. Le Ralliement, qui reproche aussi au ministre fédéral Stéphane Dion d'avoir dit que certains sont «plus catholiques que le pape», demande aussi à être entendu à Ottawa par le comité parlementaire qui écoutera les représentations des groupes intéressés par cette question.

Très grave

«Pour moi, c'est très grave. La déconfessionnalisation des commissions scolaires est un premier pas. Elle vise la disparition des écoles catholiques et de l'enseignement religieux. Et ça peut

se faire à court terme, car avec l'abrogation de l'article 93, il ne restera aucune garantie pour les droits des catholiques, non plus que des protestants. «On est rendu au dernier combat. Ceux qui dorment doivent se réveiller, ceux-là même que les évêques laissent dormir!»

«On est rendu au dernier combat. Ceux qui dorment doivent se réveiller, ceux-là même que les évêques laissent dormir!»



La Tribune, archives
Le Ralliement des parents catholiques du Québec, par la voix du chanoine Achille Larouche, proteste contre le projet d'abroger l'article 93 de la Constitution canadienne.

Belgique ont leurs écoles. Le chanoine Larouche juge que le pluralisme moral chrétien à cet avantage sur le «pluralisme niveleur socialiste athée» de permettre à tous, catholiques, protestants, Juifs d'avoir accès à leurs écoles. Le pluralisme athée, au contraire, dit-il, se résoud à un dénominateur commun, celui de la neutralité absorbant les différences. «Un tel pluralisme est synonyme de démission, de négation.»

«L'éducation appartient aux pa-

rents, droit naturel inaliénable et inviolable, affirme Achille Larouche. C'est donc aux parents catholiques qu'il revient de réclamer de l'État en premier lieu les écoles catholiques auxquelles ils ont droit et d'obtenir les sommes nécessaires pour les construire et les entretenir.»

Le chanoine indique que les intéressés peuvent se procurer gratuitement une brochure de 34 pages sur le sujet auprès du Ralliement.

1,5 million \$ à l'UdeS pour la création d'une chaire en radiobiologie

Sherbrooke (MR)

La Fondation J.-Louis-Lévesque remettra un montant de 1,5 million \$ à l'Université de Sherbrooke pour la création d'une chaire en radiobiologie.

Ce sont les laboratoires de recherche du docteur Johannes E. van Lier, directeur du département de médecine nucléaire et radiobiologie de la faculté de Médecine, qui prennent ainsi de l'importance.

La somme servira à les supporter. Elle sera répartie en cinq versements, dont le premier, de 300 000 \$, sera remis en décembre 1998.

La création de la chaire *Jeanne et J.-Louis-Lévesque* en radiobiologie permettra à l'équipe du docteur van Lier d'exploiter le créneau de recherches fondamentales et cliniques axé principalement sur l'usage du rayonnement à des fins diagnostiques et thérapeutiques. Les recherches se poursuivront notamment en imagerie radio-isotopique.

«Je prévois poursuivre mes recherches principalement vers le dévelop-

pement de nouveaux agents radiopharmaceutiques avec des retombées immédiates sur deux axes de recherche reliés: l'imagerie biomédicale et l'évaluation clinique», explique le docteur van Lier.

La Fondation J.-Louis-Lévesque existe depuis 1961. Au départ, elle attribuait des bourses à des étudiants méritants, principalement de niveau secondaire, aux prises avec des problèmes financiers. Après la création du ministère de l'Éducation et de son service de prêts et bourses, J.-Louis Lévesque a orienté la générosité de sa fondation vers la recherche fondamentale. Il a appuyé particulièrement les recherches visant l'amélioration de l'éducation et de la santé.

Premier Québécois francophone à créer de son vivant une telle fondation, M. Lévesque a marqué le monde canadien des affaires, mais aussi son paysage philanthropique. Reconnu pour son optimisme et ses qualités de communicateur, il a reçu le soutien constant et amoureux de son épouse, Jeanne, qui l'a accompagné toute sa vie.

Les États généraux du printemps dernier, rappelle le chanoine Larouche, ont permis de constater que la majorité des mémoires présentés étaient en faveur de l'école catholique. Le verdict qui a été prononcé par les commissaires par la suite allait en sens contraire. «C'était à l'évidence la seule opinion des commissaires, télécommandés par le gouvernement, aboutissant à astreindre notre collectivité et à lui imposer sournoisement l'école publique neutre et la sortie de l'enseignement religieux de l'école.»

Par-dessus le marché, constate le chanoine, «ils ont le culot de dire qu'il y a consentement unanime en faveur de l'abrogation de l'article 93. Comprenez que ce n'est qu'une poignée de politiciens qui détient le droit d'autorité d'imposer son choix à six millions de catholiques du Québec, de leur imposer despotiquement la camisole de force d'un système d'éducation public athée. Même si la bêtise québécoise en est rendue là!» Cette société, juge le Ralliement des parents, est en train de se détruire.

Pourtant, les catholiques de Hollande, de France, d'Allemagne, de

Un incendie suspect cause de lourds dégâts à St-Élie



Claude PLANTÉ

Sherbrooke

La présence de deux foyers d'incendie et d'odeurs d'accélération laissent croire aux enquêteurs du service d'incendie de la Ville de Sherbrooke que le sinistre survenu tard dimanche soir, dans une résidence et un garage de Saint-Élie-d'Orford, pourrait être d'origine douteuse.

On devra rencontrer le propriétaire du 847 du chemin Hamel, incidemment à vendre, lieu de l'incendie ayant fait pour environ 75 000 \$ de

dommages dans deux bâtisses distinctes.

Lors de l'arrivée des pompiers, vers 21h20, le feu faisait rage dans l'entrée principale de la résidence et dans le garage. L'élément destructeur a été maîtrisé une heure plus tard.

Des odeurs d'accélération étaient aussi perceptibles, dit-on. Les enquêteurs ne sautent pas trop vite aux conclusions car ces odeurs d'essence pourraient venir du fait que le propriétaire des lieux travaillent dans le domaine de la mécanique.

Afin d'éclaircir le tout, on a procédé, au cours de la journée d'hier, à des prélèvements pour identifier quels pourraient être cet accélération,

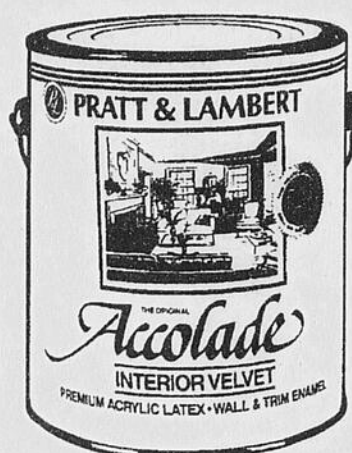
LES PEINTURES PRATT & LAMBERT



LE SUMMUM

La peinture qui vous montre sous votre meilleur jour, à un prix plus attrayant que jamais.

Épargnez jusqu'à **15%** sur la peinture Accolade de Pratt & Lambert



Accolade velours pour l'intérieur
Accolade mat pour l'intérieur



LES PEINTURES PRATT & LAMBERT

VOUS PARAISSEZ TOUJOURS MIEUX AVEC PRATT & LAMBERT™



5087, boul. Bourque, Rock Forest

Tél.: (819) 823-4100

FAITS DIVERS

Agressé au couteau en sortant du terminus

Sherbrooke (CP) - Sans avoir été blessé, un jeune homme de 20 ans a été agressé au couteau en pleine rue, dimanche soir à sa sortie du terminus de Sherbrooke, par deux individus.

Les deux suspects l'ont dépouillé de son argent et de ses effets personnels après l'avoir suivi, lui volant environ 100 \$ en billets et pour 450 \$ en vêtements, appareils électroniques, etc.

Les deux individus, âgés entre 15 et 17 ans, mesurent cinq pieds et 10 pouces environ, pèsent 150 livres et son vêtus de noir. L'un d'eux portait une tuque.

Il heurte un cycliste en conduisant après avoir bu

Sherbrooke (CP) - Un individu de 53 ans demeurant à Ascot Corner devra répondre de ses gestes pour avoir conduit son véhicule les facultés affaiblies par l'alcool et d'avoir causé des blessures à un cycliste.

Vers 22h dimanche soir, l'homme circulant sur la rue King Est a heurté le cycliste en question en tentant une manœuvre. Le cycliste qui descendait une pente n'a pu éviter la voiture. Il n'a été blessé que légèrement.

2,2 millions \$ de taxes scolaires impayées

Sherbrooke (MR)

Sur quelque 16 millions \$ de taxes dues par les contribuables à la Commission scolaire de Sherbrooke, il en reste actuellement 2,2 millions \$ à percevoir.

C'est une amélioration par rapport à l'an dernier, alors qu'à pareille date, il en restait 2,3 millions \$ à percevoir, indique le directeur des services financiers de la CSCS, M. Jean-Claude

Gendron.

La date d'échéance pour le versement de la taxe scolaire avait été devancée au début d'août cette année, un mois plus tôt que l'an dernier.

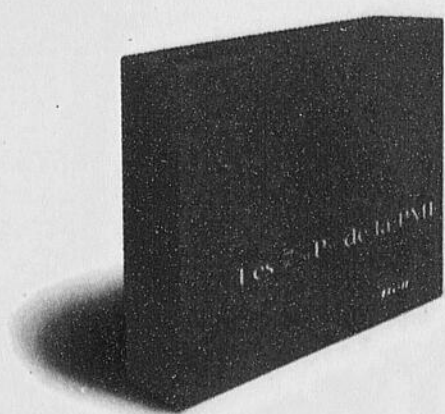
Il s'agit là des données relatives à la taxe scolaire due pour 1997-1998. En fait, il reste aussi à la CSCS 433 000 \$ à percevoir de la taxe de 1996-1997, 51 000 \$ pour 1995-1996, 19 000 \$ pour 1994-1995, pour un total de 2,8 millions \$ incluant toutes ces années.

Les PME québécoises forment une force économique de tout premier plan et font face à des défis quotidiens. C'est pourquoi Bell a créé une nouvelle approche de gestion : « les 7 P de la PME ». En identifiant les 7 stades de développement d'une petite et moyenne entreprise, Bell a pu concevoir des forfaits de télécommunication qui visent à maximiser votre rendement et à simplifier votre gestion. Ils sont flexibles et s'adaptent à vos besoins uniques. De plus, ils pourraient vous permettre d'épargner un montant supplémentaire de 17%* sur vos frais d'interurbain.

Pour en savoir davantage sur ce nouvel engagement de Bell envers les PME, passez nous voir au Salon des Affaires à Sherbrooke, du 31 octobre au 2 novembre, ou composez le 1 888 48 MA PME.

www.bell.ca/7p-pme

PPPME



Des travaux communautaires à une femme de 20 ans

□ Elle avait injustement mis son père dans l'embarras pour une affaire d'abus sexuels

Sherbrooke

Une femme ayant atteint l'âge de 20 ans hier a encouru 120 heures de travaux communautaires pour avoir fait à 13 ans un faux témoignage ayant entraîné la condamnation de son père à une peine de 15 mois de détention pour de soi-disant abus sexuels envers elle.

vers elle.

Cette décision a été rendue par Madame le juge Lise Dubé de la chambre de la Jeunesse, à Sherbrooke, pour ce délit remontant à 1991.

Son père a obtenu un acquittement de la Cour d'appel après avoir purgé sa condamnation et compromis sa vie à cause de cette affaire.

Elle avait entre temps imploré le

pardon de son père pour l'avoir accusé injustement et ce dernier l'a excusée.

Cette jeune femme avait fait une déclaration aux policiers pour rétablir les faits et s'est ensuite soumise au polygraphe pour dissiper toute ambiguïté.

Elle a expliqué avoir inventé cette histoire parce qu'elle n'avait pas assez d'attention, a joué le jeu en se faisant croire que cela était vrai et a été prise

avec son mensonge.

La jeune femme regrette maintenant cette étourderie dont elle n'avait pas mesuré les conséquences à 13 ans.

Son avocat Jean Beaudry a laissé les conséquences de cette affaire à l'appréciation du tribunal tout comme la procureure Francine Gilbert.

La jeune femme avait consulté Me Beaudry parce qu'elle ne pouvait plus

vivre avec ce mensonge.

Le père, qui avait été trouvé coupable par un jury d'inceste, d'attouchements sexuels et de menaces de mort, avait soutenu qu'il était victime d'un coup monté.

Le tribunal lui avait imposé une peine de 15 mois après le verdict de culpabilité pour tenir compte de l'intérêt public et de la société.



Venez nous voir, on n'est pas «sorteux».

On a le goût de jaser.

Notre adresse est au bas de l'annonce.

Jeter un oeil, comparer, se promener, jaser; voilà le menu que Saturn offre à tous ses clients sans exception. Vraiment rien à voir avec tout le folklore du marchandage et des discours remplis d'air. Si le coeur vous en dit, arrêtez en passant, le temps de goûter à la façon Saturn de faire les choses tout autrement.

Pour faire tout autrement



La Saturn SL1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
208 \$	1000 \$
223 \$	500 \$
238 \$	0 \$

238 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle. 0 \$ comptant ou 15 403 \$* (transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SW1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
228 \$	1000 \$
243 \$	500 \$
258 \$	0 \$

258 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle. 0 \$ comptant ou 16 503 \$* (transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
217 \$	1000 \$
232 \$	500 \$
247 \$	0 \$

247 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle. 0 \$ comptant ou 16 873 \$* (transport et préparation à la route inclus)



*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. *PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur la garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

Saturn Isuzu de Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
474-4270

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
823-1400

Libéré d'une accusation, il devra se représenter en cour

Sherbrooke

Pascal Courchesne, âgé de 24 ans, a été libéré hier d'une accusation de tentative d'effraction dans une remise la nuit du 8 août dernier à Fleuri-mont où deux suspects s'étaient estompés après avoir été interpellés par un témoin.

Me Conrad Chapdelaine avait présenté une motion de non lieu en faveur de son client à l'étape de l'enquête préliminaire au motif qu'il n'existait même pas un début de preuve contre ce dernier.

Le prévenu doit être ramené devant le tribunal aujourd'hui pour évasion d'une garde légale le 11 juin en marge d'une peine de 20 mois imposée à la fin de l'année et pour trafic d'un demi gramme de cocaïne avec un agent d'infiltration de la SQ le 17 octobre alors qu'il a été arrêté.

Pour revenir à la tentative d'effraction, un témoin a admis avoir accepté de prêter sa voiture à Courchesne pour une commission plus tôt cette soirée-là mais il ne savait si l'accusé l'a utilisée ou si le véhicule a été pris par d'autres personnes.

Ce véhicule a été abandonné près de la remise par les fugitifs après le bris du cadenas.

Un autre témoin a fourni une description des suspects ne correspondant pas à Courchesne.

Me Chapdelaine avait rappelé qu'un soupçon ne faisait pas un début de preuve.

Une épisode de délinquance qui lui coûte deux mois de détention

Sherbrooke

Pour avoir causé des dommages à son appartement, peint des graffitis, brisé ses meubles et avoir lancé les débris à l'extérieur à partir de son balcon, Luc Tétreault, âgé de 30 ans, a écopé d'une peine de deux mois de détention avec une mise à l'épreuve pendant un an.

Cette condamnation lui a été imposée par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le défenseur Joël Bourassa a suggéré cette sentence pour son client qui était écroué depuis son arrestation le 27 septembre à la suite de cet épisode survenu dans une conciergerie de la rue Belvédère Sud.

Méto-Police avait dû évacuer une centaine de personnes de cet immeuble pendant près de trois heures à cause de cette affaire.

Tétreault avait fait l'objet d'une évaluation avant d'être ramené pour sa comparution au cours de laquelle il a aussitôt admis sa culpabilité.

Me Bourassa avait informé le tribunal de la décision de son client qui a causé plus de 5 000 \$ de dommages.

AVIS DE CORRECTION

L'erreur suivante s'est glissée dans le cahier d'annonces intitulé « Super aubaines pour le bricolage ».

PAGE 8: Article 4: Lame de scie circulaire 6 1/2 po (54-1066-0). La photo ne correspond pas à l'article offert.
PAGE 17: Lecteur de cassettes AM/FM, 44-2279-2. L'illustration n'est pas la bonne.

Aussi...
L'erreur suivante s'est glissée dans le cahier d'annonces intitulé « Des aubaines performantes ».

PAGE 10: Toile en jute 40 po x 30 pi, 59-1808-6.
Le cahier indique: 7,59.
Il aurait dû indiquer: Bas prix courant 7,99.

VEUILLEZ NOUS EXCUSER DES INCONVENIENTS QUE CECI PEUT VOUS CAUSER.

note D343/344 zones 7/7 alt

La compassion sans prescription

Il y a dans le mot *soigner* quelque chose qui va bien au-delà du diagnostic, de la médication, de la technologie. Il y a cette capacité des infirmières de voir au-delà des symptômes, de comprendre par-delà les mots, de poser plus que des gestes. C'est quelque chose qui marque. Quelque chose qui est unique. Indispensable même. La compassion, ça ne se prescrit pas.

FIC
FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

La vocation d'être humain

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

ÉDITORIAL

Dans le monde des légendes



Pierre DUBOIS

Sans avoir gagné le championnat du monde des conducteurs de Formule 1, Gilles Villeneuve est passé dans le club sélect des légendes sportives de chez nous. Il y est depuis une quinzaine d'années à côté de Maurice Richard. Son décès prématuré, à 28 ans, avait laissé aux Québécois, en plus d'une profonde tristesse, une impression d'oeuvre inachevée.

Maurice Richard, lui, est encore parmi nous pour témoigner de notre capacité de réussir. Une idole du peuple, cela ne se trouve pas tous les jours. Avec sa victoire au championnat du monde de Formule 1, Jacques Villeneuve vient de s'élever au rang des grands de chez nous. Il vient de compléter la course entreprise par son père dans les années 70. Le rêve de Gilles devait se terminer, abruptement et trop tôt, lors d'une séance de qualification à Zolder, en Belgique, en mai 1982.

À 26 ans, Jacques nous donne un sentiment de fierté, de confiance en nos moyens que la situation économique difficile qui perdure nous avait, sinon enlevés, du moins, mis en sourdine.

Un événement de la sorte peut avoir des répercussions importantes. Le sport a toujours été une soupape par laquelle les gens peuvent non seulement se distraire et se défouler, mais aussi se convaincre que tout ne va pas si mal et que l'espoir existe.

Et c'est drôle comme on ne se scandalise pas des salaires faramineux des pilotes automobiles alors que l'on décrie l'attitude des millionnaires du hockey ou du baseball. En ce domaine, on s'intéresse plutôt au fait que ces casse-cou risquent leur vie à chaque épreuve. On s'identifie à cette élite qui ose repousser les limites en jouant avec la mort. Au fond de nous, nous aimerions faire preuve d'autant d'audace pour goûter à cette impression de vivre intensément.

La réussite de Jacques Villeneuve rejoint nos rêves d'accomplissement... Merci, Jacques, pour ce beau dimanche matin d'octobre.

Les 40 ans de Caritas

Caritas a 40 ans. Son directeur général, l'abbé Desève Cormier, y oeuvre depuis 39 ans. L'action de Caritas s'est transformée depuis sa création. La vocation d'aide financière directe aux pauvres s'est recyclée en création d'organismes sociaux venant en aide aux plus mal pris. Le partenariat fait maintenant son apparition: les «aidés» participeront de plus en plus à l'élaboration de leurs solutions. L'efficacité de la lutte à la pauvreté y gagnera.

Cela fait plusieurs années que les hommes et les femmes politiques crient sur tous les toits que l'ère de l'État-providence est terminée. Les coupures que vivent tous les secteurs, en particulier, ceux reliés aux services sociaux, sont venues concrétiser douloureusement ces déclarations.

Les pauvres deviennent de plus en plus pauvres. Plus, l'éventail des catégories de gens qui sont passés dans le camp des indigents s'est sensiblement étendu. Il est donc important, aujourd'hui plus que jamais, que le milieu se prenne en main.

Dans l'état actuel des choses, des organismes comme Caritas d'indispensables qu'ils étaient sont devenus vitaux. Bravo à l'abbé Desève Cormier. Espérons qu'il n'a pas fini de bousculer pour réveiller ceux et celles qui peuvent quelque chose pour venir en aide à ceux qui n'ont souvent plus de voix.

POINT DE VUE

Éthanol contre sol arable

Il faut 500 ans à la nature pour bâtir un pouce de sol organique et aussi peu que 20 ans d'une monoculture comme celle du maïs pour le détruire.

En 100 ans de céréales, la prairie canadienne a perdu la moitié de sa couche arable. De grandes parcelles en sont complètement dépourvues.

Cette perte est pour certains auteurs le problème environnemental numéro 1. Dans la plupart des pays, les meilleurs sols sont en monoculture.

Le travail restreint du sol qui a remplacé le labour sur 15% des surfaces au Québec, permet de ralentir la perte, mais non de l'inverser.

C'est la masse importante des racines retrouvées sous la prairie qui augmente la couche organique. D'où l'utilité des rotations comportant des pâturages et d'animaux capables de valoriser ces herbages.

Ces rotations ont disparues à cause de la spécialisation en fermes céréalières ou élevages hors-sol. Si un projet mérite une étude d'impact, c'est bien celui d'une usine d'éthanol-provenant du maïs.

L'enquête pourrait s'étendre aux autres pays et examiner le rôle des gouvernements dans l'extension des monocultures tel que le soulignait le vérificateur du Québec en juin 96. Le mot d'ordre est d'exporter à tout prix et l'essentiel des subventions va à ceux qui ont des pratiques non durables.

Au lieu de faire payer l'utilisateur, tel que promis à Rio, les gouvernements vont subventionner consommateurs, promoteurs et producteurs-actionnaires, à travers des dizaines de programmes. Décidément, les lobbys, eux-mêmes noyés par les plus ambitieux, gouvernent de plus en plus ouvertement.

Dominique Bhérar

OPINION

L'Église des pauvres?

Aux trois «princes de l'Église», Mgr Gaudin, Cardinal Turcotte et Mgr Couture, qui demandaient, récemment, aux gens d'affaires de s'approcher de la souffrance des pauvres. Et l'Église, que fait-elle contre la pauvreté?

Cette Église qui a bafoué la parole de Dieu en se couvrant de richesses et d'aisance. Je pense au Vatican, aux cathédrales, aux églises dans lesquelles il n'est pas évident d'y avoir accès en d'autre temps qu'aux heures de messes et offices, les portes étant verrouillées pour protéger le précieux matériel.

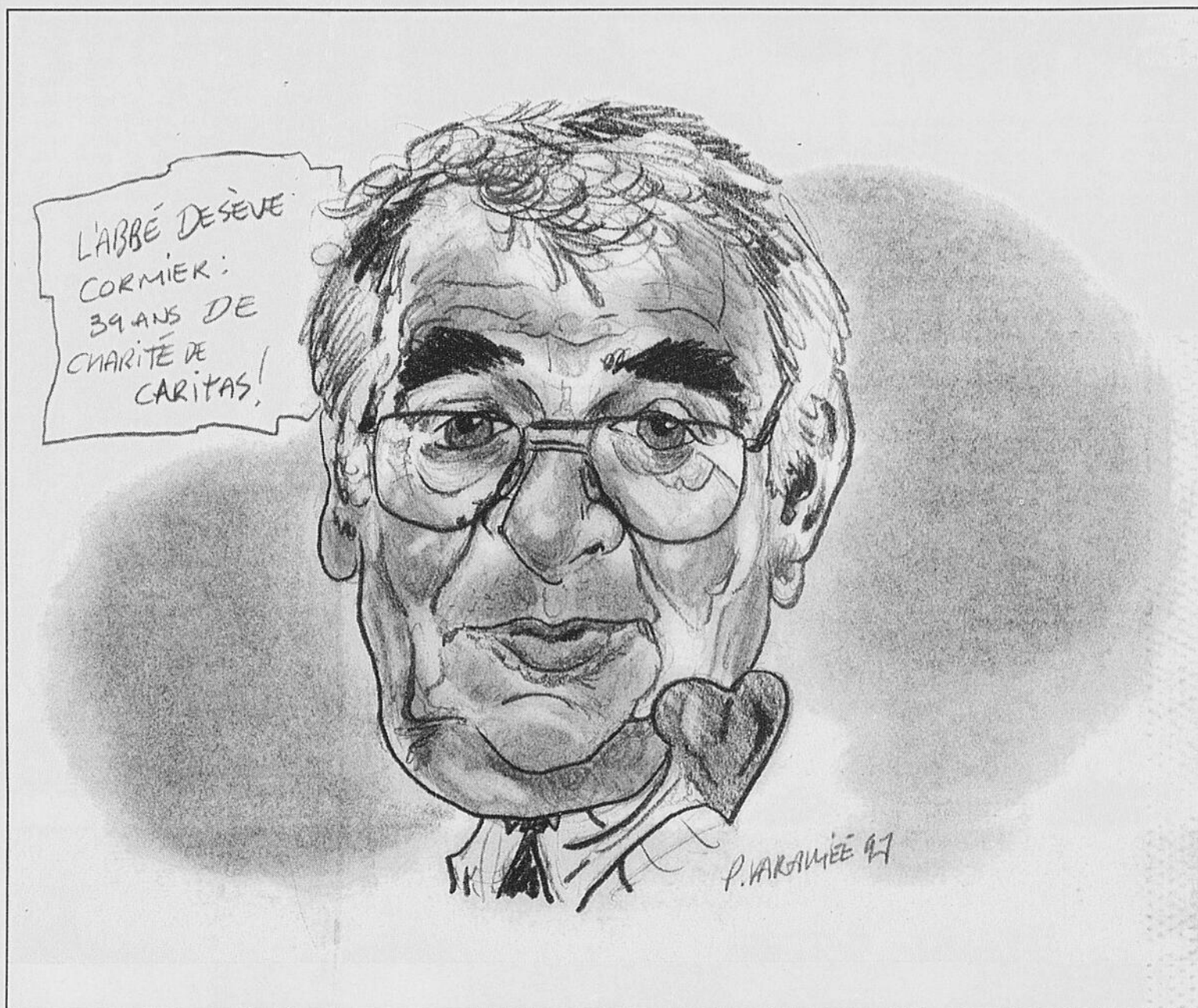
Le corps et le sang du Christ auraient-ils moins de valeur dans de simples coupes de verres? Et ces voeux, dont celui de la pauvreté... Il n'y a pas si longtemps, qui possédait la plus belle et confortable maison d'une paroisse et avec serveurs, s.v.p.? C'était le curé.

Cette Église qui obligeait des femmes à de nombreux enfants, souvent malgré une santé fragile. Cette Église qui dit «non» à l'avortement, à la contraception, à l'homosexualité (ça me fait rire). L'argent n'a pas d'odeur pour l'Église. Parlez-en aux gens divorcés, qui semble-t-il, n'ont pas droit à la communion étant en état de «péché mortel»; ces gens sont cependant sollicités pour la contribution volontaire.

J'espère que mes renseignements sont faux car je suis divorcée et je communie souvent quand je prie pour les pauvres et pour les animaux. Heureusement, l'Église a eu des représentants dignes de leurs voeux et de la vocation. Le regretté cardinal Léger et la regrettée mère Teresa, des gens qui ont touché à la pauvreté. L'Église a perdu des plumes de par son enseignement de la parole de Dieu, basé sur la peur, la culpabilité, les punitions divines.

Elle refuse d'évoluer, toujours pas de femmes prêtres, c'est malheureux car ça serait une bonne façon et ça aurait été aussi une solution aux nombreux cas d'abus perpétrés par de dignes représentants de l'Église catholique. Ma famille en sait quelque chose.

Cardinaux et Mgr, cessez de me faire suer avec votre semblant de sympathie envers les pauvres. Commencez par vous départir de vos richesses, personnelles ou collectives; Allez dans la rue, comme celui qu'on appelle «le bon Dieu dans la rue», à Montréal et qui donne des hot-dogs aux jeunes sans abri. Vendez vos bagues et vos bijoux, laissez vos titres de noblesse et allez humblement, comme Dieu vous l'a demandé, vers les miséreux.

Hélène Beaulieu
Sherbrooke

Où est votre responsabilité?

De plus en plus de familles et de gens adoptent des animaux. Et il y en a tellement qui s'en débarrassent. Les gens sont vraiment irresponsables. Ils ne réfléchissent pas et ils ne s'informent pas toujours sur le type d'animal avant d'acheter. C'est comme en amour. On tombe en amour, on décide de vivre ensemble, mais aussitôt que ça va un peu mal, notre première idée est de déguerpir.

La même chose se passe avec les animaux: on les achète parce qu'on est tombé en amour et qu'ils étaient si «cute», mais aussitôt qu'il y a un petit problème (il fait un peu trop de dégâts, il crie trop fort, il doit prendre des marches, il perd son poil, on n'a pas le temps, pas l'argent, etc...), on s'en débarrasse. Fait-on cela avec nos enfants? Pratiquement quelquefois.

Pourquoi ne pas mieux évaluer et réfléchir sur la question? Ces animaux s'attachent. Oh! oui, car eux, ils sont fidèles. Et chaque fois qu'ils se font trimballer d'une maison à l'autre, ils vivent un déchirement, un traumatisme. Ne vous demandez pas pourquoi ils ne seront plus jamais comme auparavant. Et pourquoi il y a tant de chiens, de chats et d'oiseaux qui ont des comportements qui laissent à désirer. C'est pas leur faute à eux, c'est la nôtre.

Pourquoi notre société est aussi malade? Nos enfants sont mal élevés, nos animaux délaissés et nos relations amoureuses sont constamment instables. Je n'en peux plus de ses excuses stupides pour se défaire d'un animal. Si seulement on pouvait être plus responsables. Alors réfléchissons et prenons-nous en main.

Sara Côté Brodeur
Sherbrooke

Caricature choquante

Heureusement, nous ne sommes pas abonnés au Stanstead Journal, mais grâce à La Tribune, nous avons pris connaissance de la caricature choquante que ce journal a publiée.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'auteur doit être très malade (avoir le cerveau dérangé). Le rédacteur est plus coupable et il n'est pas digne de son poste. Nos mots ne peuvent pas effacer le dommage qu'ils ont causé. Nous avons la mort dans l'âme.

Nos excuses si nous avons fait des erreurs en nous exprimant en français. Respectueusement,

Gary et Vivian Pollock
Melbourne

Secours-amitié: une oreille attentive

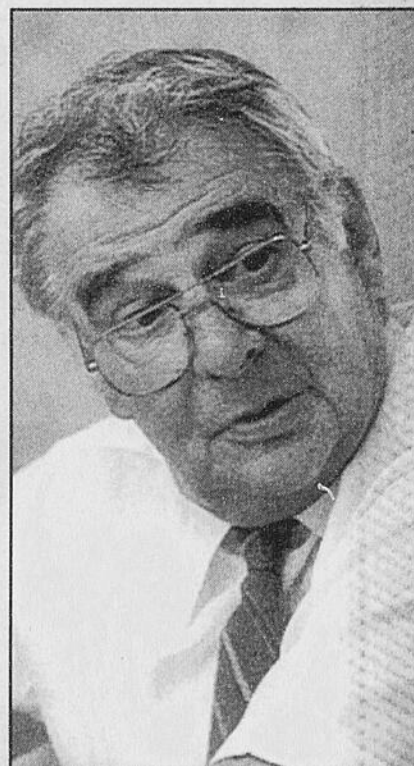
Au cours des dernières décennies, des services d'écoute téléphonique ont vu le jour pour répondre aux problèmes grandissants de solitude, de dépression, de suicide. Offrir dans l'anonymat une oreille attentive à qui ploie sous le poids de problèmes apparaissant sans issue, peut soulager des misères et peut-être éviter le recours à des solutions de désespoir, comme le suicide.

De pareilles ressources communautaires existent depuis quelque temps dans des grands centres comme Paris, Londres ou Tokyo. On imagine facilement les précieux services qu'ils peuvent rendre dans des agglomérations où la solitude se développe, souvent dans des centres aux populations très nombreuses.

Avait-on besoin à Sherbrooke de pareil service et était-il possible de le maintenir en opération? Sherbrooke, ce n'est pas Mexico, ni Tokyo, ni Paris, tout de même. C'est la question qu'on s'est posée quand on a voulu considérer la possibilité et l'opportunité d'établir chez nous pareille ressource communautaire.

On a d'abord consulté les services de police, les services sociaux, les salles d'urgence d'hôpitaux, les départements de psychiatrie, les maisons d'accueil. On a recueilli données et opinions partout d'où pouvait venir la lumière.

Les avis exprimés convergeaient tous dans la même direction: les problèmes auxquels veut répondre un tel service sont d'une ampleur et d'une fréquence telles qu'il vaut la peine, a-t-on jugé, de tenter l'essai de création d'une nouvelle ressource, dans notre milieu. De plus, des



Abbé Desève Cormier

esprits compatissants, des cœurs remplis d'amour fraternel voulaient agir: Secours-Amitié Estrie voyait le jour en 1972.

Un fil d'or commençait à se dérouler, constituant la trame d'une longue chaîne de services généreux rendus dans l'anonymat et sans éclat, et le plus souvent sans reconnaissance, la seule gratification venant de la certitude d'avoir tendu la main à un frère ou une sœur qui appelait à l'aide. Cela aussi c'est précieux.

Abbé Desève Cormier, directeur
Caritas-Sherbrooke

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Adjoint au directeur

Michel Poulin
Adjoint au directeur
et responsable
de la promotion

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Côté
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur



Le juge Jean-Louis Péloquin

La Tribune, archives

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Le juge qui avait prononcé la dernière condamnation à mort par pendaison au Canada le 14 mai 1976, à l'égard d'un détenu ayant tué dans un pénitencier un instructeur de 23 coups de marteau à la tête, vient de prendre sa retraite.

Il avait accompli cette obligation imposée par la loi à l'époque, en sachant que ce condamné ne serait pas exécuté, parce qu'un projet de loi était déposé aux Communes, abolissant la peine de mort qui n'était plus appliquée depuis 1964.

Ce juge, c'est Jean-Louis Péloquin, de la Cour supérieu-

L'heure de la retraite a sonné pour le juge Jean-Louis Péloquin

□ Il a prononcé la dernière condamnation à mort au Canada

re à Sherbrooke, qui tourne la page à l'âge de 75 ans.

Cette condamnation à mort est l'une des incalculables décisions qu'il a rendues au cours de sa carrière de 34 ans à la magistrature, une carrière qui constitue un record dans l'histoire du district de Saint-François, existant depuis 1850.

Mais en 1976, le juge Péloquin n'avait pas suivi la coutume exigeant le port du tricorne et les gants noirs pour sentence une personne à être pendue par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive, parce qu'il considérait l'exercice déjà assez lugubre comme cela.

Un humaniste accompli

Car ceux qui connaissent le juge Péloquin garderont de lui le souvenir d'un juriste passionné par le droit, d'un humaniste accompli et d'un magistrat ayant toujours cherché la meilleure solution possible aux litiges soumis à son appréciation.

«Il a gagné le respect et l'admiration de tous ceux qui ont plaidé devant lui et le sentiment pour les justiciables que justice a été rendue à chaque fois qu'il a siégé», commente le juge coordonnateur Pierre Boily pour les districts de Saint-François, Bedford et Mégantic. Il estime que son collègue a été un juge courageux ayant rendu des décisions difficiles, pénibles et souvent déchirantes, mais toujours avec sérénité.

Le juge Boily ajoute: «L'heure de la retraite

a sonné pour le juge Péloquin. C'est dommage pour nous et pour les justiciables. Mais il saura profiter des années de bonheur qui l'attendent».

Originaire de Coaticook, le juge Péloquin avait décidé de devenir juriste au début de ses études au Séminaire de Sherbrooke, des études qu'il a poursuivies à l'Université de Montréal où il a obtenu une licence en sciences sociales, économiques et politiques et une licence en droit couronnée par la médaille du lieutenant-gouverneur.

Sa carrière d'avocat a été remarquable et il a plaidé plus de 75 fois en Cour d'appel et une douzaine de fois auprès de la Cour suprême, au cours de ses 16 années de pratique.

Me Péloquin est devenu juge à la Cour de district en 1963 et a accédé à la Cour supérieure en 1975.

Il avait souligné lors de son assermentation qu'il voulait avant tout être au service des justiciables et de leurs avocats.

«J'ai essayé avec mes modestes moyens de me rendre digne de cette fonction primordiale de rendre la justice», a mentionné le juge Péloquin lors d'une fête organisée par le Barreau du district pour lui rendre hommage. Le bâtonnier Alain Désy a profité de cette occasion pour l'inviter à redevenir membre du Barreau.

Il ne serait pas surprenant que son appel soit entendu puisque M. Péloquin n'écarte pas la possibilité de faire sur demande de la médiation et de l'arbitrage en matière civile.

Le juge Péloquin a présidé à des causes

importantes pendant sa carrière à la magistrature, n'a pas hésité à sortir des sentiers battus et certaines de ses décisions constituaient des précédents au Canada.

«J'aime les beaux cas»

«J'aime les beaux cas en droit et je ressens de la satisfaction à chercher une solution aux affaires les plus compliquées malgré tout ce que cela puisse exiger», a-t-il dit.

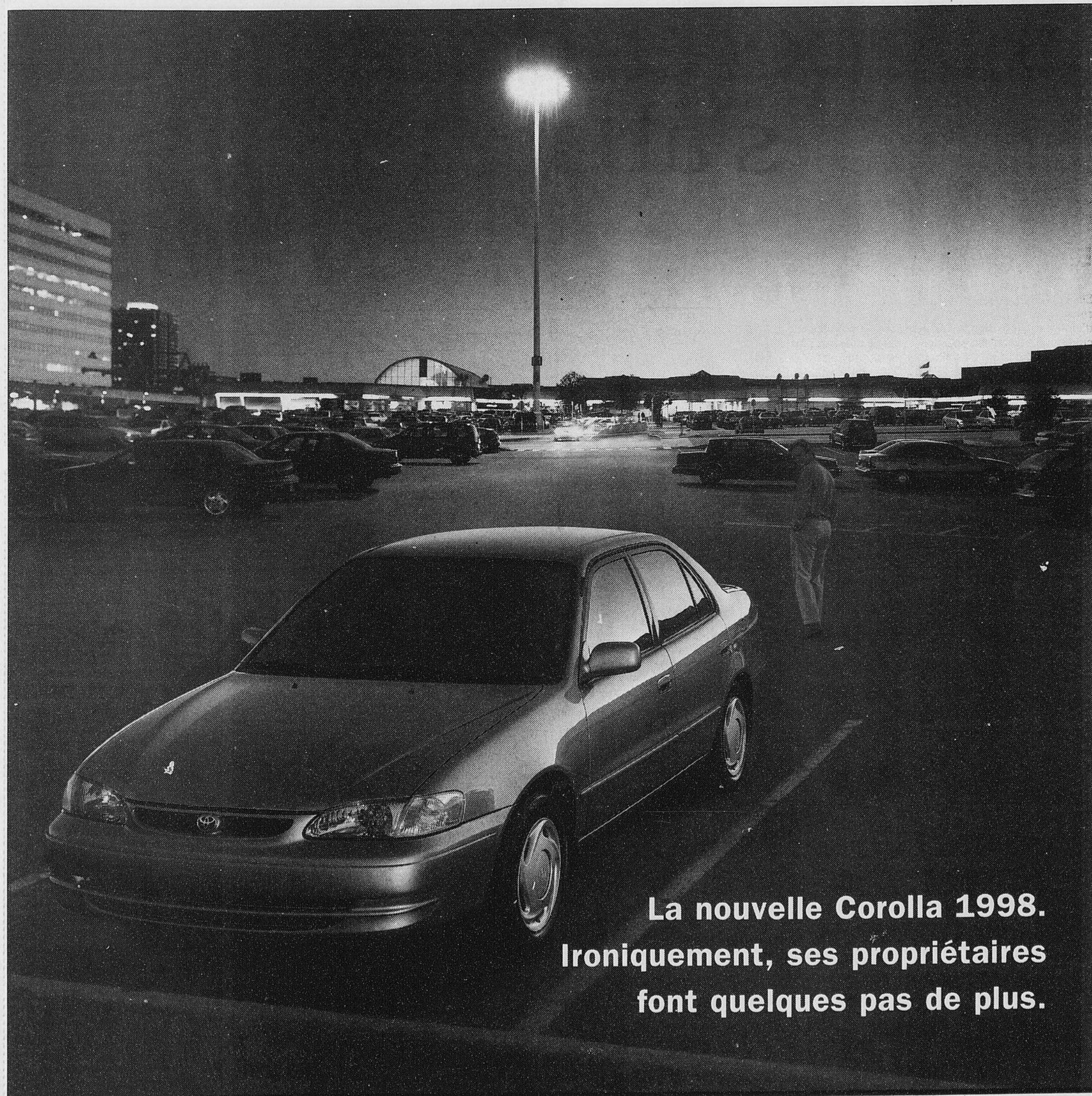
Parmi les causes ayant retiré l'attention qu'il a présidées on peut mentionner:

Celle du propriétaire de l'autobus ayant sombré dans les eaux du lac d'Argent, le 4 août 1978, faisant 40 morts et qui avait été acquitté de négligence criminelle par un jury.

Il s'agissait alors de la pire tragédie routière survenue au Canada, alors que le conducteur n'a pu freiner en descendant une côte, en ramenant ses passagers chez eux après une pièce de théâtre.

Une autre concernait une affaire de responsabilité médicale à la suite du décès d'un patient pendant une opération à cœur ouvert en 1977, à cause d'une absence d'oxygénation pendant une circulation extracorporelle et qui entraîné un changement de la tendance suivie en cette matière.

Le juge Péloquin avait aussi causé un précédent au pays en 1975 en retenant la responsabilité d'un syndicat de postiers à cause d'une grève illégale ayant causé des dommages à un tiers, un manufacturier utilisant la poste pour la vente de souliers à sa clientèle.



La nouvelle Corolla 1998.
Ironiquement, ses propriétaires
font quelques pas de plus.

À partir de 14 928 \$*. Au premier coup d'œil, c'est sans nul doute la ligne douce de la nouvelle Corolla qui vous attirera. Vous comprendrez facilement l'empressement de ses propriétaires à la protéger et à la bichonner. Bien sûr, les améliorations ne se bornent pas à l'esthétique, si réussie soit-elle. Prenez par exemple le confort de son habitacle. Il y a maintenant un indicateur de température extérieure, intégré au tachymètre en option. Les deux porte-gobelets s'adaptent à la forme de

vos boissons. Comme on le dit souvent, ce sont les petits détails qui comptent. Mais c'est en fin de compte la puissance des 120 ch de la nouvelle Corolla qui achèvera de vous séduire. Et puis, sa consommation est tellement raisonnable. Allez la voir de plus près. Appelez-nous au 1 888 TOYOTA-8 ou visitez notre site à www.toyota.ca.



TOYOTA COROLLA

TELLEMENT DIFFÉRENTE. TELLEMENT TOYOTA.



Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux. * P.D.S.E. pour la Corolla VE 1998 (modèle BR12EM-AI) à boîte manuelle 5 vitesses. Immatriculation, assurance, taxes, frais de transport et de préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle montré avec équipements en option. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre concessionnaire.

Deux millions d'élèves en congé forcé

Grève illégale des enseignants en Ontario

Toronto (PC)

La plus importante grève d'enseignants jamais vue au Canada, entamée hier, va vraisemblablement se poursuivre toute la semaine, à tout le moins, mettant en congé forcé plus de deux millions d'élèves du primaire et du secondaire en Ontario.

En fait, la grève illégale va continuer tant que le gouvernement de Mike Harris n'aura pas obtenu une injonction de la cour forçant un retour au travail.

Mais avec ou sans injonction, les syndicats d'enseignants de l'Ontario pourraient tout aussi bien poursuivre leur mouvement de grève.

Partout à travers la province, la très grande majorité des 126 000 enseignants des écoles primaires et secondaires ont dressé des piquets de grève et participé à des manifestations hier, disant on ne peut plus clairement leur rejet de la réforme de l'éducation telle que proposée par le gouvernement.

Pendant ce temps, les parents ont dû faire preuve d'imagination et se débrouiller de leur mieux pour caser leurs enfants quelque part. Mais les parents semblent approuver les doléances des



Deux écoliers ont enfourché leur vélo, à droite, pour venir voir les enseignants de leur école défilant dans les rues de Chatham, en Ontario.

enseignants, comme le font aussi d'autres syndicats.

Plus de 60 000 membres du personnel non-enseignant des écoles (concierges, secrétaires, etc.) ont tenu à descendre dans la rue, malgré le mauvais temps, en guise de solidarité avec les grévistes.

Les syndicats disent que les changements prévus par le projet de loi 160 donneraient au gouvernement le contrôle sur des aspects du fonctionnement du système scolaire qui étaient traditionnellement décidés par voie de négociation collective. La législation accorderait notamment au cabinet le pouvoir de réduire le temps de préparation des cours et de déterminer le nombre d'élèves par classe.

Ils craignent aussi que le véritable objectif poursuivi par le gouvernement soit l'abolition de 10 000 postes.

Un autre sujet de litige a trait au fait que le gouvernement veuille permettre à des non-enseignants de travailler dans les écoles.

Quant à lui, le premier ministre Mike Harris a semblé exaspéré hier par la grève des enseignants.

«Je ne crois pas qu'ils manquent de sang-froid, de bon sens peut-être, mais pas de sang-froid», a déclaré le premier ministre.

Pépères de famille s'abstenir.



339 \$ /mois*

LOCATION DE 36 MOIS
TRANSPORT INCLUS

Comptant	Mensualités
1 000 \$	339 \$ A
0 \$	371 \$ B

La Trans Sport 1997 de Pontiac

- Le plus puissant moteur de série de sa catégorie: un V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager
- Volant réglable
- Climatiseur
- Radio AM-FM stéréo
- Configuration 7 passagers
- Verrouillage électrique des portes
- Rétroviseurs à réglage électrique
- Glaces teintées
- Poutrelles latérales de sécurité.



Enfin une fourgonnette passionnante à conduire.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.



*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial - ou échange équivalent - (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A: 400 \$ ou B: 425 \$ exigés à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.